

2025
2026

Programme de travail

/// Approuvé en Assemblée générale
du 13 mai 2025



INTRODUCTION	4
--------------------	---

Axe 1

TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE 7

Climat, énergie, santé	8
Zan, économie de foncier	13
Biodiversité	15
Mobilités	16

Axe 2

REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE 19

Activités économiques	20
Foncier économique	25
Finances publiques	26

Axe 3

COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE 27

Démographie	28
Habitat	29
Modes de vie et cohésion sociale	35

Axe 4

COOPÉRATIONS TERRITORIALES 37

Coopérations de proximité	38
Coopérations métropolitaines	40

Axe 5

URBANISME ET AMÉNAGEMENT 41

Prospective urbaine	42
Paysages	46
Espace public	47
Planification	50

Axe 6

RÉSEAUX, NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION 53

Réseaux et partenariats	54
Numérique	56
Communication et animation du partenariat local	59
Partenariat par projet	62
La gouvernance et l'équipe	66
Liste des projets par chef-fe de projets	68





Conformément aux missions d'intérêt général de l'agence inscrites dans le code de l'urbanisme, les activités déclinées dans ce programme de travail ont pour objectif général de contribuer à la définition et au suivi des politiques de planification, développement et aménagement durable de ses territoires d'intervention..

En réponse à cet objectif, les travaux de l'agence s'inscrivent dans deux catégories d'activités, la mission socle d'observation des dynamiques territoriales d'une part, les études d'aide à la décision d'autre part. Les observatoires de l'agence (en matière d'environnement, de foncier, de mobilité, de démographie, d'habitat, d'économie, d'enseignement supérieur et recherche...) permettent de suivre et analyser les trajectoires et les interdépendances territoriales, de comprendre les transitions à l'œuvre et de construire des représentations partagées afin d'éclairer l'action publique et les coopérations de ses membres. Le programme partenarial d'activités a également pour ambition de conduire des réflexions, des études, des prospectives qui sont autant d'aides à la décision pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de planification territoriale et les politiques publiques de ses membres.

Introduction

Élaborée dans un esprit de co-construction partenariale, cette programmation résulte de nombreux échanges avec les élus et services des membres de l'agence (État, Rennes Métropole, autres intercommunalités et SCoTs, Région et Département, communes de la Métropole...). Elle répond ainsi à des besoins de connaissances partagées et à des enjeux intéressant directement ou indirectement les membres de l'Audiar. Les travaux proposés concernent pour l'essentiel l'ensemble des membres de l'agence et apportent parfois aussi des réponses plus ciblées aux attentes de certains partenaires, tout en relevant toujours de l'intérêt général. C'est pourquoi les travaux conduits dans le cadre de ce programme partenarial d'activités sont la propriété de l'agence et mis à disposition de tous les membres.

Le Conseil d'administration a entériné fin 2022 la planification des activités de l'Audiar sur deux années, 2023 et 2024, tout à la fois pour prendre en compte la récurrence des travaux d'observation ou la pluriannualité de certaines études, mais aussi pour mieux anticiper les ressources nécessaires et la planification des travaux. Cette programmation biennale se décline toutefois annuellement avec, en fin de première année, un bilan et des adaptations pour s'ajuster au mieux à l'agenda des membres.

Soumis à l'approbation des instances de gouvernance (Conseil d'administration pour arrêter, puis Assemblée générale pour approbation), le programme de travail détaille les objectifs et livrables de chacun des projets permettant d'en suivre et évaluer la réalisation.

Les interventions proposées mobilisent l'Audiar, conformément à son projet stratégique pour la période 2022-2027, sur **cinq axes de thématiques d'études** porteuses d'enjeux forts pour la Métropole de Rennes et les autres territoires membres :

- les transitions écologique et climatique,
- le rebond et la résilience économique,

- la cohésion et la justice sociale,
- les coopérations territoriales,
- l'urbanisme et l'aménagement.

Par ailleurs, un **sixième axe** complète ce programme de travail sur des activités de réseaux et partenariats, de numérique et de communication. Comme exprimé dans son projet stratégique, l'Audiar poursuivra ainsi la digitalisation de ses process et la mise en ligne de ses productions et données, développera ses actions en réseau et ses actions de communication, pour mieux valoriser et mettre en partage ses travaux et redéfinira ses modes de veille au service de la prospective territoriale.

Pour 2025-2026, trois lignes de force orientent plus particulièrement les activités de l'agence aux côtés des territoires membres :

- **des thématiques nouvelles pour accompagner les politiques d'habitat et de solidarités** qui mobiliseront notamment l'Audiar ces deux prochaines années sur l'élargissement des observatoires de l'habitat au suivi des dynamiques foncières conformément aux exigences réglementaires, une réflexion sur les coûts de production du logement en renouvellement urbain, des travaux sur les hébergements à vocation touristique (meublés et résidences secondaires) et le logement des étudiants en alternance, des travaux consacrés à l'accueil de la petite enfance et une étude cartographiant les fragilités et vulnérabilités sociales dans nos territoires d'intervention,
- **les enjeux écologiques et d'adaptation au changement du climat** qui conduiront en particulier l'agence à structurer un observatoire des transitions rassemblant les indicateurs disponibles à la maille locale sur une vingtaine de thèmes (climat, biodiversité, ressources alimentaires, déchets, qualité de l'air, risques naturels...), à accompagner les politiques de modération foncière, de lutte contre l'artificialisation et de renaturation, à contribuer à l'objectif zéro carbone dans le cadre des plans climat et politiques de planification énergétique. Il s'agira également, dans ce cadre, de finaliser les travaux de planification territoriale des SCoTs des Pays de Rennes et de Saint-Malo,
- **les travaux de prospective territoriale** qui, conformément aux ambitions du projet stratégique 2022-2027 de l'agence, seront déployés ces deux prochaines années pour favoriser les réflexions, les anticipations et les coopérations des territoires dans différents champs de politiques urbaines impactés par des transformations économiques, écologiques, sociales et démographiques, tels que les vulnérabilités et opportunités économiques liées au changement climatique, le devenir du commerce, l'intensification des usages de la ville, les desseins des tissus pavillonnaires péri-urbains, le devenir des boulevards urbains ou encore les évolutions des paysages agromatériels à 2050. Ces travaux, issus notamment de la veille prospective conduite par l'agence, sont signalés dans le présent document par une pastille.



Axe 1

Transitions écologique
et climatique

1.1. Climat, énergie, santé

N° 1101

Observatoire des transitions environnementales

CHEF DE PROJET

Emmanuel
BOURIAU

- 2025
- 2026

Les défis environnementaux nécessitent des réponses rapides pour adapter les territoires en matière de transitions écologiques, climatiques, énergétiques... La connaissance de la trajectoire d'un territoire est souvent complexe à appréhender de manière locale et synthétique. Cette connaissance est pourtant nécessaire pour évaluer et suivre les effets des actions engagées, prioriser, réorienter. Or, les données pour ces analyses sont actuellement souvent dispersées et à des échelles variées. Dans la perspective d'une lecture partagée, il s'agira de poursuivre la centralisation des données de suivi des transitions environnementales afin de nourrir les politiques publiques et documents stratégiques (SCoT, PLUi, PCAET, PDU...).

La finalité de cet observatoire des transitions est de rendre compte des dynamiques à l'œuvre sur les territoires et de rendre ces informations facilement accessibles au travers d'indicateurs en matière de transition environnementale. L'Audiar poursuivra donc la structuration déjà engagée et le suivi des principales données environnementales disponibles : effets locaux du dérèglement climatique, ressources naturelles (eau, air, biodiversité, sols...), énergies consommées et produites, consommation d'espace et artificialisation des sols... À la suite de la publication des premiers repères et des indicateurs pressentis en 2024, le travail consistera en 2025 à mettre en place cet observatoire sous forme d'un outil numérique. Il se construira en lien avec les acteurs produisant la connaissance et les données dans les domaines des transitions environnementales.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Outil de consultation en ligne des indicateurs, catalogue des données de référence.
- Animation, suivi et restitutions.

N° 1102

Révision et suivi du PCAET de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

- 2025
- 2026

Rennes Métropole finalise en 2025 la révision de son Plan climat air énergie territorial (PCAET). L'élaboration de ce nouveau document stratégique a été accompagnée par l'Audiar et a permis de construire une nouvelle trajectoire locale de baisse des émissions de gaz à effet de serre (GES), en cohérence avec la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3). La phase prospective étant terminée, l'objectif se recentre dorénavant sur le suivi de la nouvelle trajectoire territoriale et des objectifs PCAET.

Dans ce cadre, l'Audiar prolongera ses missions d'observation, en travaillant notamment à une meilleure compréhension des émissions locales de gaz à effet de serre et des déterminants de certaines évolutions par secteur (transport, résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture, etc.) et par vecteur (produits pétroliers, gaz, électricité, etc.).

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Actualisation du tableau de bord de suivi PCAET.
- Note sur les émissions locales de GES.

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2025
- 2026

L'adaptation au dérèglement climatique est un enjeu majeur pour les territoires. Si des actions étaient déjà conduites en matière d'atténuation, en lien avec les PCAET notamment, le sujet de l'adaptation était jusqu'alors peu pris en compte. L'été 2022 et l'épisode de sécheresse ont rendu encore plus perceptible l'évidence de cette nécessaire adaptation. C'est pourquoi Rennes Métropole a inscrit dans son PCAET des objectifs forts pour « aménager avec le climat du futur ». Dans la suite de l'adoption du plan climat, l'Audiar accompagnera Rennes Métropole sur deux axes de travail : la mise en place d'un plan canopée et l'appui à la création d'une stratégie de désimperméabilisation des sols.

Le but des travaux de l'agence sera d'apporter des éléments de connaissance, de méthode et d'expertise pour nourrir ces nouvelles stratégies territoriales métropolitaines et participer à leur élaboration en accompagnement des services et des élus.

Concernant le plan canopée qui vise une réalisation sur 2025 et 2026 pour une mise en œuvre dès 2027, l'agence produira des cartes thématiques de diagnostic par rapport aux enjeux (secteurs cibles de plantation, objectifs, acteurs concernés et autres politiques liées sur le territoire telles que Breizh bocage et la charte de l'arbre...) et conduira un benchmark des stratégies d'autres territoires.

Pour accompagner l'élaboration de la stratégie de désimperméabilisation des sols, l'Audiar produira également des cartes de diagnostic (trajectoire actuelle, gisements, secteurs cibles et priorisation, indicateurs d'objectif...) et conduira un benchmark des stratégies d'autres territoires.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Plan canopée : cartes, données, note de synthèse.
- Désimperméabilisation des sols : cartes, données, note de synthèse.
- Animation, suivi et restitutions.



© Freepik / Auidar

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

● 2025

● 2026



L'Audiar a livré en 2024 des récits imaginaires de vie en 2050. L'ouvrage « Récits de vies en 2050, 6 fictions pour incarner l'adaptation au changement climatique » a été présenté lors d'une soirée-débat et décliné en 5 films et podcasts. Il s'agissait de partir des modes de vie (travail, loisirs, éducation, habitat, mobilité, consommation...) pour faire comprendre comment nos vies et notre environnement seront concrètement et quotidiennement bousculés et transformés par les évolutions climatiques.

L'objectif du projet 2025 est de faire connaître cette démarche de l'Audiar afin d'en faciliter l'appropriation. L'Audiar mènera donc des actions avec d'autres partenaires pour à la fois concevoir un outil d'animation et s'adresser à des publics variés.

Ainsi, l'Audiar participera à différents travaux d'étudiants ou scolaires rennais :

- dans le cadre de l'évènement Imagine Challenge, des équipes pluridisciplinaires d'étudiants, accompagnés par des mentors et des experts, proposeront des guides d'animation pour faciliter la mise en débat des éléments clés des récits de vies 2050,
- les récits seront également exposés aux étudiants rassemblés par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) dans le cadre de son workshop annuel,
- l'Agence pourrait aussi monter, sous réserve d'un financement ad hoc, une journée d'animation des publics scolaires collégiens ou lycéens autour des Récits avec Entreprendre pour Apprendre (EPA).

D'autres cibles seront adressées, parmi lesquelles les entreprises et les habitants de la métropole de Rennes. Suite à la présentation des récits de vie auprès du Codev de la métropole qui anime une réflexion autour de ses organisations à 2050, l'association des Dirigeants Responsables de l'Ouest (DRO) en souhaite également une présentation dans un but de réflexion autour de la vulnérabilité des entreprises.

Par ailleurs, l'Audiar va proposer au service culture de Rennes Métropole un éventuel déploiement au sein du réseau des médiathèques sous forme d'un challenge. Il s'agirait de proposer aux différents clubs de lecteurs des communes de la métropole de se saisir des récits de vie 2050 et de proposer leur « 7^e récit ». Un concours d'écriture permettrait alors de sélectionner quelques récits et de publier la sélection dans un ouvrage de l'Audiar.

La conférence locale du climat organisée annuellement par Rennes Métropole pourrait également être un vecteur de valorisation de l'ouvrage prospectif et ses déclinaisons en supports audiovisuels adaptés à des temps de présentation collectifs.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Résultats du Imagine Challenge.
- Recueil des 7^{es} récits écrits dans le réseau des médiathèques (sous réserve).
- Résultats de la journée EPA (sous réserve).
- Autres selon sollicitations des partenaires, notamment Conférence Locale du Climat de Rennes Métropole.

CHEF DE PROJET

**Johan
POQUET**

● 2025

● 2026

Les enjeux de transition énergétique sont au cœur des préoccupations des territoires, confrontés à la nécessité de réduire leur empreinte carbone et de s'adapter aux changements climatiques. La planification énergétique, à l'échelle locale, est un levier essentiel pour atteindre ces objectifs. Elle implique de comprendre finement les dynamiques de consommation, de production et de distribution d'énergie, d'identifier les potentiels d'économies et de développement des énergies renouvelables et de mettre en cohérence les politiques publiques.

Dans ce contexte, l'agence accompagne ses membres dans leurs démarches de planification énergétique territoriale, en fournissant des outils et connaissances nécessaires pour agir efficacement en faveur de la transition énergétique et élaborer des stratégies robustes et adaptées à leurs spécificités locales. Grâce à l'analyse fine des données disponibles dans le cadre d'un partenariat entre l'agence et les énergéticiens (Enedis et GRDF), l'objectif est d'optimiser la compréhension des systèmes énergétiques locaux au travers d'études

thématiques et/ou prospective. Cet apport de connaissance doit permettre d'identifier les leviers d'action prioritaires, en recensant les potentiels d'économies d'énergie et les opportunités de développement des énergies renouvelables spécifiques à chaque territoire. Enfin, l'objectif est également de favoriser l'émergence d'une vision partagée, en encourageant le dialogue entre les acteurs des territoires de manière à co-construire des stratégies énergétiques adaptées, garantissant ainsi une cohérence dans la mise en place des différentes stratégies locales.

En 2025-2026, l'agence travaillera notamment à :

- un prolongement de la démarche IMU et son actualisation avec Enedis et GRDF,
- une proposition de méthode de ciblage multicritères pour la rénovation des copropriétés de Rennes Métropole et un bilan du dispositif écoTravo maisons individuelles à partir d'une analyse des audits énergétiques,
- une proposition de méthode pour croiser les consommations énergétiques de réseau avec les données disponibles sur les bâtiments,
- la participation aux réflexions de la Métropole sur l'avenir des réseaux de gaz,
- la détection automatique de panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques) en toiture pour suivre le développement de la filière.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Actualisation du Dashboard de suivi des consommations d'énergie de réseau de Rennes Métropole.
- Note sur le bilan du dispositif écoTravo maisons individuelles.
- Note rétrospective sur le développement de la filière des panneaux solaires (photovoltaïques et thermiques).

N° 1106

Urbanisme et santé

CHEFFE DE PROJET

**Mathilde
PLAIRE**

- 2025
- 2026

La santé est une question prégnante au niveau des réflexions d'aménagement en vue du bien-être des populations. L'exposition aux divers nuisances ou polluants (bruit, qualité de l'air...), l'importance des espaces verts, la possibilité de pratiquer des mobilités actives ou des activités sportives sur l'espace publics, l'adaptation aux conditions climatiques extrêmes dans un contexte de dérèglement climatique (îlot de chaleur urbain en période de canicule, sécurité face aux inondations...) sont autant d'éléments qui font sens dans les réflexions d'aménagement du territoire. L'urbanisme participe, de fait, à définir les conditions de la santé environnementale et impacte directement la santé des populations. C'est une clé d'entrée incontournable sur les territoires tant au niveau de l'offre de soins que de la conception de politiques d'aménagement ou de mobilité.

L'Audiar accompagne depuis plusieurs années Rennes Métropole pour la prise en compte de la problématique santé au niveau des politiques publiques, documents de planification et opérations d'aménagement.

En 2025, l'agence continuera de participer à l'animation du Réseau Breton Urbanisme et Santé (RBUS) en lien avec les expériences territoriales (travaux universitaires, observatoire régional de santé - ORS...). Ce réseau auquel l'agence participe depuis sa création en 2010 associe notamment Rennes Métropole, la Ville de Rennes, l'ARS Bretagne, l'ORS Bretagne, l'EHESP, IREPS, le réseau S2D et le CREA.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de recherche multipartenarial IRIS-E consacré à la construction collective et partenariale des solutions innovantes pour la transition environnementale, l'agence participera également au projet Mortalité urbaine et changement climatique (UMACC). Ce projet vise à étudier comment le changement climatique à Rennes Métropole conduit à une surmortalité affectant les humains, les animaux et les plantes.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Participation à l'animation du réseau RBUS.
- Participation au projet IRIS-E (UMACC).

N° 1107

Consommation d'eau potable (CEBR)

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

(Étude hors PPA)

- 2025
- 2026

La Collectivité Eau du Bassin Rennais souhaite mieux comprendre comment s'organisent la consommation et la distribution d'eau potable sur son territoire d'intervention. Dans le prolongement des études menées depuis 2020, l'Audiar a été sollicitée pour apporter son expertise et mettre en place des outils visant à améliorer la connaissance, le suivi et l'analyse de la consommation d'eau sur le territoire, aidant ainsi la CEBR à orienter ses stratégies.

En 2025, l'agence continuera son accompagnement en travaillant à partir des « relèves-abonné » pour mieux appréhender les consommations par abonné et par habitant sur le territoire. Une analyse spécifique sera également réalisée pour les usagers entreprises. En parallèle, l'Audiar actualisera également le suivi des autorisations d'urbanisme (déclarations préalables, permis de construire) liées aux piscines privées sur Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|---|
| En 2025 : | • Base de données structurée des consommations actualisées. |
| • Données sur les autorisations d'urbanisme. | • Dossier de synthèse. |

N° 1108

Accompagnement à la révision du PCAET de Saint-Malo Agglomération

CHEF DE PROJET

Johan
POQUET

- 2025
- 2026

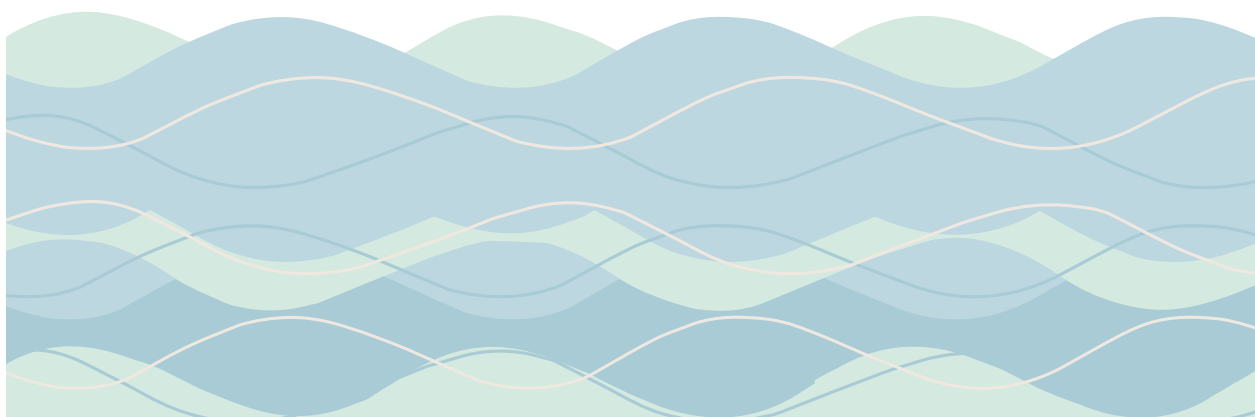
Saint-Malo Agglomération engage la révision de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en 2026, et vise une adoption de son nouveau document en 2027. Dans ce cadre, l'Audiar accompagnera la collectivité pour l'élaboration de sa nouvelle trajectoire énergie/gaz à effet de serre (GES).

En 2025, l'agence apportera un appui à l'évaluation du PCAET en vigueur. Cette première phase consistera, dans un premier temps, à analyser rétrospectivement les consommations d'énergie et les émissions GES, entre 2010 et 2022, afin d'objectiver les déterminants de variations à la hausse ou à la baisse des émissions locales. L'Audiar apportera également son expertise pour identifier les points forts et les points faibles du PCAET en vigueur, en anticipation de la révision à venir.

En 2026, l'agence apportera son appui à Saint-Malo Agglomération pour l'élaboration de sa nouvelle trajectoire de consommation d'énergie et d'émissions de GES d'ici à 2030, 2040 et 2050 à inscrire dans le futur PCAET révisé. La trajectoire de décarbonation sera déclinée par secteur émetteur (mobilité, résidentiel, tertiaire, industrie, etc.) avec des objectifs chiffrés pour le territoire. Les objectifs devront être compatibles avec les ambitions nationales déclinées dans la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC 3).

LES LIVRABLES

- | | |
|---------------------|---|
| En 2025 : | • Supports de présentation des résultats. |
| • Note de synthèse. | |



1.2. ZAN, économie de foncier

N° 1201 Suivi des dynamiques foncières

CHEF DE PROJET

Julien
DÉNIEL

- 2025
- 2026

L'observation des marchés fonciers et de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sont des éléments incontournables de la planification et de la fabrique urbaine. Le suivi des dynamiques foncières mené par l'Audiar vise à :

- connaître et objectiver les évolutions territoriales tant en matière de consommation foncière que d'évolution des prix,
- apporter des éléments de connaissance utiles au suivi des politiques publiques, notamment les volets fonciers des programmes locaux en matière d'habitat (PLH) et d'aménagement économique,
- mesurer l'efficacité des documents de planification stratégique et réglementaire (SCoT, PLUi...) vis-à-vis des objectifs de réduction de consommation d'ENAF dans le contexte du ZAN, avec des approches qui vont de plus en plus se centrer sur le renouvellement urbain, la densification et la renaturation.

Pour répondre à ces objectifs, l'observation des dynamiques foncières réalisée par l'agence consiste principalement à suivre, à partir des DVF (demandes de valeurs foncières) produites par la DGFIP, les marchés fonciers non bâtis (agricole, naturel et loisirs, réserves foncières, terrains constructibles) et à analyser les dynamiques et la géographie de ces marchés (volumes, prix...) sur l'Ille-et-Vilaine et le nord-est des Côtes d'Armor (Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération). Elle intègre aussi le suivi et la qualification de la consommation des ENAF sur la base du MOS Foncier développé initialement par les agences d'urbanisme de Bretagne et que la Région et l'État accompagnent. Enfin, les travaux de l'agence comportent également des fonctions de veille sur les sujets fonciers, de coanimation du club Foncier de la Fnau et de participation au dispositif régional d'observation du foncier piloté par la Région Bretagne et l'État.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Mise en ligne des données 2021 et 2022 (février 2025) et données 2023 (mai).
- Note de synthèse sur le département Ille-et-Vilaine (2^{ème} trimestre) .

N° 1202 Mise à jour du MOS

CHEF DE PROJET

Julien
DÉNIEL

- 2025
- 2026

La Région Bretagne a fixé des objectifs en matière de sobriété foncière et de réduction de la consommation foncière dans le Schéma régional d'aménagement, de développement et d'égalité des territoires (SRADDET). Un Mode d'occupation des sols (MOS) a été produit par les agences d'urbanisme bretonnes à l'échelle régionale sur la période 2011-2021 avec le soutien de la Région Bretagne et de l'État, permettant ainsi de suivre et de répondre aux objectifs de mesure de consommation des espaces naturels agricoles et forestiers (ENAF) définis dans la loi Climat et Résilience.

La Région Bretagne souhaite poursuivre la démarche dans l'objectif d'accompagner les territoires infrarégionaux dans leur trajectoire de réduction de consommation foncière en proposant une mise à jour du MOS.

En 2025, en collaboration étroite avec les autres agences d'urbanisme de Bretagne, l'Audiar co-produira ce nouveau millésime et accompagnera les territoires (SCoT et EPCI) dans la remontée des corrections. Sur la base du millésime précédent et en ajoutant de nouvelles données, une nouvelle version du MOS sera produite à partir des dernières photos aériennes disponibles. Un outil Lizmap sera mis à disposition des territoires pour apporter leurs retours et leurs demandes de corrections. L'équipe de l'Audiar supervisera ces demandes et effectuera un contrôle de celles-ci pour les qualifier.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Couche 2024 du MOS.

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2025
- 2026

Le ZAN entraîne un changement de paradigme dans l'utilisation du foncier pour planifier et développer les territoires. Dans la suite du partenariat impulsé par l'AMI de l'ADEME, l'Audiar apportera son appui à Rennes Métropole pour la mise en œuvre du ZAN et de ses nombreuses implications en termes de consommation d'espace, d'artificialisation, de densification, de renaturation, de renouvellement urbain pour l'habitat, les activités, les infrastructures... Cet accompagnement consistera aussi à assurer le suivi et la transversalité interne des projets traités à l'Audiar portant sur le ZAN (MOS Foncier, gisements de renouvellement urbain, densification des ZAE, renaturation, SCoT, PLUi...).

L'Audiar réalisera également une veille sur les évolutions juridiques liées au ZAN et leurs impacts en matière d'aménagement et apportera un appui à Rennes Métropole dans le cadre du volet ZAN de City Orchestra.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Contribution et présentation des travaux dans les instances de Rennes Métropole (Copil PLUi, GT City Orchestra et BRGM).
- Finalisation de l'outil numérique des secteurs potentiels de renaturation et note d'accompagnement.



1.3. Biodiversité

N° 1301 Végétalisation et nature en ville

CHEF DE PROJET

**Emmanuel
BOURIAU**

- 2025
- 2026

La place de la nature, en ville et à l'échelle du territoire, est devenue incontournable dans les réflexions d'aménagement. Rennes Métropole et les communes ont renforcé la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité et à l'eau. La structuration de ces nouveaux axes de politiques publiques se poursuit avec notamment la mise en place de la stratégie métropolitaine biodiversité et eau (SMBE), le Conseil métropolitain de la biodiversité et de l'eau, le Conseil Local à la Biodiversité de Rennes, l'intégration dans les documents d'urbanisme...

Dans ce cadre, les travaux et productions de l'agence visent à apporter des éléments de connaissance, de méthode et d'expertise pour nourrir ces nouvelles stratégies territoriales métropolitaines, participer à leur élaboration et accompagner les élus et services, développer les liens avec les universitaires et les associations sur les approches de biodiversité, d'eau et de nature en ville.

En 2025, l'Audiar continuera d'apporter son appui à la Métropole sur les stratégies de végétalisation et de nature en ville, notamment à travers l'accompagnement des travaux du Conseil métropolitain à la biodiversité et à l'eau (CMBE) et du Conseil local de la biodiversité rennais (CLB). L'agence participera également aux études sur la biodiversité et son fonctionnement sur le territoire, en apportant assistance et expertise. Il s'agira pour l'agence de concourir aux études portées par la Métropole et leurs valorisations (Milieux Naturels d'Intérêt Écologique - MNIE, fonctionnalité écologique du territoire, modélisation fine des corridors, stratégie trame noire...). L'Audiar réalisera une préfiguration du tableau de bord de suivi de la nouvelle stratégie métropolitaine biodiversité et eau et poursuivra son appui à l'élaboration du Plan Guide de Végétalisation (PGV) avec une réflexion autour des parcours fraîcheur en milieu urbain.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|--|
| <p>En 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Participation aux instances du CMBE et du CLB.• Appui à la SMBE, définition des secteurs à enjeux (cartographies).• Préfiguration du tableau de bord SMBE (indicateurs de suivi). | <ul style="list-style-type: none">• Note sur la qualification foncière des MNIE.• Accompagnement de l'étude de mise à jour des zones humides sur Rennes Métropole.• Un rapport d'étude et cartes sur le PGV, ainsi qu'une boîte à outils sous la forme de fiches pratiques illustrées. |
|--|--|

N° 1302 Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

**Camille
MORAND**

- 2025
- 2026

En faisant de l'agriculture et de l'alimentation durables un de ses chantiers prioritaires pour les prochaines années, Rennes Métropole réaffirme la place essentielle de l'agriculture sur le territoire. En 2023, l'Audiar a élaboré un tableau de bord numérique « Agriculture et Alimentation », concrétisant une des actions du Plan Alimentaire Territorial. Dans la continuité de ce travail partenarial, l'Audiar apportera son concours à Rennes Métropole pour la création et l'animation d'un observatoire métropolitain de l'agriculture et de l'alimentation.

En 2025-2026, il s'agira pour l'agence au travers de cet observatoire de :

- faire vivre le tableau de bord par l'actualisation, l'analyse et la mise en perspective des données,
- animer un lieu d'échanges techniques, complémentaire aux instances politiques pour partager les analyses ainsi qu'une veille prospective et réglementaire,
- alimenter la réflexion partenariale sur le bilan à mi-parcours du PAT,
- évaluer le poids économique de la filière biologique dans la métropole rennaise.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|--|
| <p>En 2025 :</p> <ul style="list-style-type: none">• Participation au groupe projet Agriculture et Alimentation Durables.• Animation de l'observatoire de l'agriculture et de l'alimentation. | <ul style="list-style-type: none">• Données actualisées du tableau de bord.• Note sur le poids économique de la filière biologique dans Rennes Métropole. |
|--|--|

1.4. Mobilités

N° 1401 Outils de suivi de la mobilité

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

- 2025
- 2026

La période pandémique qui a accentué le développement du télétravail et du e-commerce a bouleversé les pratiques de mobilité des habitants. D'autres facteurs structurels (vieillesse de la population, augmentation du coût de l'énergie, pouvoir d'achat des ménages...) ainsi que les offres de mobilité portées par les collectivités conditionnent aussi l'évolution des comportements. Dans ce cadre, les autorités organisatrices de mobilité sont intéressées par des analyses comparatives entre territoires pour expliquer certains phénomènes émergents tels que la baisse des déplacements ou l'évolution du rapport à la voiture.

Le développement de nouvelles sources de données en open data associées aux bases de données plus « classiques » ouvre un champ d'observation de la mobilité plus exhaustif permettant de suivre les évolutions des pratiques des habitants et des impacts sur l'offre multimodale. Dans ce cadre, l'Audiar exploitera les données des Enquêtes de mobilité (EMC² 2018, Fréquence+ 2023), les données issues des traces GPS (Métrosat croisant temps de parcours et trafic routier), ainsi que d'autres sources de données disponibles (exploitants de réseaux de transports), comparables entre agglomérations. Un travail partenarial sera également mené avec les gestionnaires de voirie pour définir une base de données trafic exploitable.

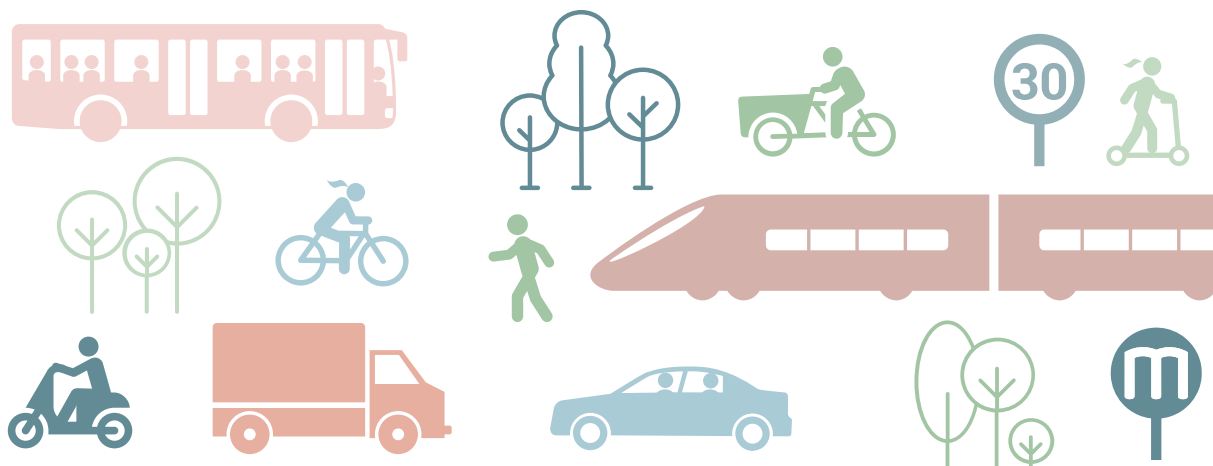
En 2025-2026, plusieurs travaux seront menés :

- analyse de l'évolution des temps de parcours automobile vers la métropole rennaise à partir des données de traces GPS de l'API Distance Matrix (Google Maps) et développées dans l'outil Métrosat,
- analyse du phénomène de la démobilité et comparaison au niveau national,
- exploration sur les modalités d'exploitation des données de trafic (PC Arthur, benchmark) et entretien avec les services compétents,
- veille sur les nouvelles données exploitables, enquêtes, études avec l'appui du réseau des agences d'urbanisme (Fnau) et partenaires (Keolis, Cerema...),
- participation et appui technique sur les études sous maîtrise d'ouvrage de Rennes Métropole (étude gares du périurbain, études sectorielles), y compris celles inscrites dans le cadre du Contrat de coopération de Rennes.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Notes d'analyse (sur les temps de parcours, évolution de la mobilité quotidienne).
- Benchmark sur les évolutions de la mobilité quotidienne.
- Présentations dans les instances de Rennes Métropole.



CHEFFE DE PROJET

**Séverine
GROULD**● 2025
○ 2026

En 2025, l'Audiar accompagnera Rennes Métropole dans la réalisation du bilan à mi-parcours du Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2019-2030. En effet, le Code des Transports impose l'évaluation du PDU tous les 5 ans à compter de son approbation.

Cette évaluation a pour objectif de mesurer les évolutions et suivre les effets des actions portées en lien avec les objectifs fixés. Elle consiste donc à mesurer :

- l'état d'avancement des actions prévues au PDU,
- les effets sur les comportements de mobilité des actions déjà mises en place,
- les conclusions et perspectives permettant de préparer la prochaine révision du PDU en 2028.

Son contenu s'appuiera sur :

- un socle d'études techniques existantes pour analyser les évolutions : tableau de bord de suivi du PDU, travaux du PCAET, dont l'étude de la trajectoire énergie/GES, bilan des actions du PDU,
- la consultation des partenaires et représentants de la société civile et des contributions du public issues des dernières consultations (PCAET, ZFE, perception des transitions). L'Audiar s'appuiera sur des instances existantes (Conseil des Mobilités, CODEV), et des membres partenaires du Comité technique du PDU pour solliciter les partenaires.

L'Audiar investiguera la partie analyse et synthèse des études, l'évaluation des GES, les consultations citoyennes et les effets sur les comportements de mobilité. Les services de la Métropole s'attacheront à traiter le bilan des actions du PDU. L'Audiar compilera l'ensemble des analyses dans un rapport d'étude.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Le rapport d'étude.
- Présentations auprès des instances de Rennes Métropole et comités techniques.
- Animation de la gouvernance : comité technique (2/3 par an) réunissant des membres partenaires (État, CD 35, DIRO...).
- Présentations dans les instances (GMTV, Conseil des Mobilités, Comité de suivi du PDU).

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**● 2025
● 2026

Dans le cadre de la Charte de la logistique urbaine de Rennes Métropole, et dans la suite du diagnostic territorial conduit par l'agence, l'Audiar mettra en place un observatoire conformément à la fiche action n°16 de cette Charte qui visera à :

- permettre une veille sur les récentes innovations, enquêtes et études portant sur le sujet de la logistique urbaine,
- organiser la remontée d'informations du terrain,
- suivre l'évolution des données de flux logistiques sur le territoire de Rennes Métropole.

En parallèle, l'Audiar accompagnera la Métropole sur une nouvelle action de la Charte intitulée « accompagner le développement de la cyclo logistique ». L'Audiar réalisera un benchmark des bonnes pratiques en France concourant à développer la logistique à vélo.

Par ailleurs, dans le cadre de la Conférence Régionale de la Logistique animée par la DREAL Bretagne, l'Audiar pourrait mettre à jour le recensement des entrepôts logistiques sur l'est de la Bretagne réalisé en 2022 avec pour objectif de l'étendre à l'ensemble de la Bretagne en partenariat avec les autres agences d'urbanisme bretonnes.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Construction des indicateurs de l'observatoire de la logistique urbaine de Rennes Métropole.
- Premières analyses des indicateurs.
- Mise à jour du recensement des entrepôts.
- Premiers éléments du benchmark sur la cyclo logistique.

Axe 2

Rebond et résilience économique

2.1. Activités économiques

N° 2101 Suivi des dynamiques économiques

CHEF DE PROJET

**Christophe
LE PAGE**

- 2025
- 2026

Le suivi des dynamiques économiques offre une analyse approfondie de la trajectoire économique de la zone d'emploi de Rennes ainsi que des autres territoires d'Ille-et-Vilaine. Il met en lumière leurs spécificités respectives et examine leurs évolutions, en les comparant aux tendances observées au niveau national et régional. Cette approche permet de mieux comprendre les forces et enjeux de chaque territoire dans un contexte plus large.

En 2025-2026, l'Audiar conduira deux types de travaux :

- la production de notes de conjoncture économique semestrielles (VigiÉco), synthèse de l'évolution des secteurs économique sur le territoire rennais et breillien,
- la mise en ligne sur le site de l'Audiar d'un tableau de bord de l'économie locale qui reprend les grands indicateurs économiques pour chaque territoire en Ille-et-Vilaine.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Publication de 2 notes de conjoncture VigiÉco.
- Mise en ligne du tableau de bord conjoncturel de l'économie locale.

N° 2102 Observatoire du tourisme de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

**Basile
MARTINEAU**

- 2025
- 2026

L'Audiar continuera de produire une observation du tourisme sur le périmètre de Rennes Métropole permettant à l'EPCI de disposer des éléments de suivi de la mise en œuvre de la stratégie touristique métropolitaine.

L'objectif principal est de produire annuellement, une compilation de l'ensemble des indicateurs permettant d'appréhender le tourisme à Rennes Métropole sur l'année précédente. Cette analyse annuelle est complétée par une analyse de la saison estivale réalisée annuellement à l'automne.

Parallèlement, un travail de fond est réalisé pour développer des indicateurs d'observation du tourisme durable en lien avec l'évolution de la stratégie touristique métropolitaine. Ce nouvel axe sera intégré progressivement dans les publications de l'Audiar.

Enfin, en lien avec les nouvelles réglementations concernant l'encadrement des meublés touristiques, l'Audiar accompagnera Rennes Métropole pour étudier ces hébergements (notamment appui technique à l'exploitation des informations issues de l'obligation d'enregistrement des meublés touristiques et mobilisation des données AirDNA).

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Observatoire du tourisme à Rennes métropole 2024 (1^{er} semestre).
- Note estivale 2025 (automne 2025).



© Adobe Stock

N° 2103

Observatoire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)

CHEF DE PROJET

**Christophe
LE PAGE**

● 2025

● 2026

Cet observatoire contribue au suivi de la politique enseignement supérieur, recherche et innovation de Rennes Métropole adoptée en septembre 2023. Il apporte un éclairage sur les différentes dimensions de l'ESR sur le territoire : formation, recherche, innovation, vie étudiante. Conformément à l'axe 3 de la stratégie métropolitaine, « des campus ouverts sur la ville, innovants et exemplaires en matière climatique et environnementale », l'observatoire comportera une réflexion sur des indicateurs de transition.

En 2025-2026, l'Audiar conduira plusieurs études et analyses :

- finalisation et valorisation du tableau de bord de l'ESR,
- note de veille sur l'enseignement supérieur privé dans la métropole rennaise, afin de suivre la progression ces effectifs évalués à 20% des étudiants totaux,
- étude sur les transitions dans l'enseignement supérieur, avec une réflexion préalable avec les partenaires, sur les champs à couvrir et les indicateurs disponibles ou à créer (bilan carbone des établissements, emprise foncière, consommation énergétique, rénovation, formation sur les transitions, etc.).

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Tableau de bord de l'ESR.
- Étude sur les transitions dans l'enseignement supérieur.
- Note de veille sur l'ESR privé dans la métropole rennaise.

N° 2104

Observatoire du commerce du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

**Jérôme
MALLE**

● 2025

● 2026

Le Syndicat mixte du Pays de Rennes a décidé de mener une troisième modification du SCoT ciblée sur certaines dispositions du Document d'Aménagement Commercial (DAC). Après plusieurs années de mise en œuvre des dispositions du volet commerce du SCoT, il apparaît en effet nécessaire d'ajuster certaines dispositions relatives au commerce. Cette troisième modification porte sur deux ajustements constituant autant d'adaptations limitées en nombre. Celles-ci consistent à :

- 1) adapter le DAC afin de réinterroger la répartition des droits à construire des surfaces commerciales,
- 2) ajuster les périmètres et les vocations (développement / modernisation / mutation) de certaines ZACom.

Après la rédaction du rapport de présentation de la modification n°3, il s'agira d'intégrer les éventuels compléments, ajustements ou modifications à la suite de l'enquête publique et de formaliser un document définitif (DAC).

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Document d'aménagement commercial du SCoT modifié.

N° 2105

Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes

CHEF DE PROJET

**Jérôme
MALLE**

● 2025

● 2026

À la demande de Rennes Métropole, de la Ville de Rennes et de la CCI d'Ille-et-Vilaine, l'Audiar anime et coordonne l'outil partenarial de suivi du commerce du centre-ville de Rennes, largement partagé avec les organisations professionnelles représentatives du commerce et de l'artisanat rennais.

Au-delà du suivi de l'activité commerciale et artisanale du centre-ville, cet observatoire partenarial développe une approche globale prenant en compte l'ensemble des facteurs concourant à la dynamique commerciale du centre-ville : accessibilité-déplacement, activités génératrices de flux notamment économiques, culturelles et touristiques. Il valorise également tous les travaux réalisés dans le cadre du Plan d'action commercial (PAC II).

Les objectifs de cet observatoire sont les suivants :

- mettre en place un outil de suivi pérenne et partagé de l'activité commerciale/artisanales du centre-ville de Rennes,
- développer une approche plus globale prenant en compte l'ensemble des facteurs concourant à la dynamique commerciale du centre-ville,
- partager, structurer et analyser les informations disponibles en vue d'une présentation et d'une production annuelle,
- diffuser cette information aux acteurs.

En lien avec l'observatoire du centre-ville, un travail exploratoire sur un outil de comptage des flux piétons automatique sera testé en 2025 avec un prestataire extérieur.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Le tableau de bord n°7.
- Présentations auprès du comité commerce du centre-ville de Rennes.

N° 2106

Prospective sur le devenir du commerce

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

- 2025
- 2026



Le commerce est traversé par de grandes évolutions liées notamment à des changements de comportements de consommation et des adaptations de l'offre commerciale physique et numérique.

Plusieurs tendances ont d'ores et déjà des impacts sur le territoire (centralités, zones commerciales, diffus) comme l'essor du commerce en ligne, l'omnicanal où le consommateur navigue entre boutiques physiques et boutiques en ligne, la personnalisation des données, les attentes de plus en plus diversifiées des consommateurs (produits low-cost, produits éthiques, écologiques et locaux, etc.).

Il est proposé d'offrir des éclairages prospectifs sur le devenir du commerce sur les quinze prochaines années sur la base d'entretiens d'experts nationaux, d'acteurs régionaux du commerce et d'exemples en Europe qui font le lien entre les grandes évolutions du commerce, l'impact sur le territoire et les particularités du territoire rennais. Des éléments de cadrage prospectifs pourront être axés sur trois entrées : l'évolution du commerce en général et ses impacts territoriaux, les conséquences en termes d'immobilier commercial (centralités, zones commerciales...), les nouveaux outils de régulation mis en œuvre.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Un document de prospective sur le devenir du commerce.

N° 2107

Écosystèmes économiques

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

- 2025
- 2026

Les écosystèmes économiques répondent à un besoin de connaissance des filières présentes dans les territoires membres de l'Audiar. Ils s'appuient sur la base de données économie de l'agence et apportent une vision localisée et affinée du point de vue des effectifs employés et des types d'activités des entreprises composant les tissus économiques locaux.

En 2025-2026, l'Audiar conduira plusieurs études et analyses :

- une étude sur l'écosystème numérique en Ille-et-Vilaine afin d'évaluer la dynamique de ce secteur clé du développement économique à partir d'un état des lieux du secteur en Ille-et-Vilaine et ses EPCI, une cartographie des acteurs spécialisée, une analyse quantitative des emplois et entreprises du numérique, une comparaison avec d'autres territoires ainsi qu'une approche qualitative basée sur des entretiens avec les acteurs clés de la filière,
- un diagnostic de l'écosystème des mobilités (industrie automobile, aéronautique, logistique des marchandises, mobilité des personnes, commerce/réparation de véhicules, ingénierie & conseil à la mobilité...) permettant notamment d'avoir une lecture renouvelée du poids de l'industrie automobile dans le territoire et une cartographie des entreprises des mobilités décarbonées,

- des indicateurs clés sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), un secteur accompagné par les collectivités territoriales dont Rennes Métropole qui dispose d'un schéma de développement de l'ESS,

- la mise à disposition de données économiques pour les autres travaux de l'agence.

Par ailleurs, l'agence mettra à jour les données emplois-établissements-marchés de sa base de données économie et la datavisualisation des huit écosystèmes (alimentation, numérique, santé & bien-être, éco activités & ressources, BTP, divertissement & tourisme, mobilité, enseignement & formation) présents dans l'outil VizioEco.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Publication de l'étude sur l'écosystème « numérique ».
- Mise à jour de VizioEco.

N° 2108

Suivi de l'économie circulaire

CHEF DE PROJET

Kevin
MORVAN

- 2025
- 2026

La loi 2020-105 anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020, dite AGECE, étend les obligations des collectivités territoriales en matière d'achat de produits issus du réemploi, de la réutilisation et du recyclage. De plus, l'élargissement à d'autres filières de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) dont le bâtiment (2022), les emballages de la restauration (2024) et les emballages industriels (2025) apporte un cadre législatif supplémentaire aux collectivités cherchant à rendre leur territoire plus responsable et circulaire.

Rennes Métropole s'est notamment dotée en début 2024 d'une feuille de route de l'économie circulaire, comportant le souhait de développer une économie plus sobre d'ici 2030, de réduire la production des déchets et d'améliorer leur valorisation et également de satisfaire davantage la consommation locale par la production locale.

Il s'agit pour l'Audiar, dans le cadre de son observation des transitions territoriales, de poursuivre sa mobilisation autour des questions de l'économie circulaire.

Ce projet a pour objectif de concevoir un outil de suivi du déploiement de l'économie circulaire dans le territoire et d'apporter des éléments à Rennes Métropole pour le suivi de sa feuille de route. L'Audiar explorera les données et indicateurs utilisables à l'échelle métropolitaine, comparables si possible avec d'autres territoires et actualisables dans le temps. Une approche qualitative à partir d'entretiens d'acteurs complètera l'approche statistique.

Par ailleurs, en 2025, l'Audiar finalisera un rapport sur l'économie circulaire dans le bâtiment.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Préfiguration du tableau de bord de l'économie circulaire dans Rennes Métropole.
- Note sur l'économie circulaire dans la filière du bâtiment.

N° 2109

Opportunités et vulnérabilités économiques du territoire liées au changement climatique

CHEFFE DE PROJET

Hélène
RASNEUR

- 2025
- 2026



La bifurcation écologique qui s'impose aux territoires nécessite d'anticiper les impacts que le changement climatique aura sur le tissu économique local.

L'Audiar propose d'apporter un regard sur les vulnérabilités économiques (des filières, établissements et emplois) du territoire face au changement climatique (tensions sur les ressources en eau, raréfaction du foncier, mutations agricoles liées au réchauffement et évolutions de la biodiversité, évolutions du coût de l'énergie, expositions aux risques d'inondation/submersion, recul du trait de côte, assurabilité des activités, conditions de travail d'été pour les métiers d'extérieur, adaptations des rythmes de vie aux conditions climatiques, rupture de réseaux en cas de crise...). Un éclairage sera aussi proposé sur les opportunités d'activités nouvelles et d'emplois offertes par l'adaptation au dérèglement du climat et ses conséquences.

Le sujet est vaste et pourrait être approché sous différents angles en 2025-26, notamment :

- une approche exploratoire pour cartographier les vulnérabilités selon la localisation (établissements économiques consommateurs d'eau, d'énergie, de foncier, à risques, polluants...),
- une approche quantifiée des métiers exposés au changement climatique (sur la base d'une territorialisation d'études nationales),
- un volet davantage prospectif sur le recensement des vulnérabilités de chaque filière économique à 2050 (études nationales/acteurs des filières) et la transposition au tissu économique local pour en tirer des points de vigilance,
- un éclairage sur les transformations attendues des marchés économiques avec l'essor des éco-activités.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Notes d'éclairage sur la vulnérabilité de l'économie locale au changement climatique (selon les angles à définir).

N° 2110

Observatoire de l'économie maritime en Bretagne

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**
(Étude hors PPA)

- 2025
- 2026

Le réseau breton des agences d'urbanisme et de développement et celui des chambres de commerce et d'industrie ont réalisé en 2018 et 2021 un observatoire de l'économie maritime en Bretagne consistant à mener à l'échelle des EPCI une pesée des activités économiques et de l'emploi dans le domaine maritime et identifier les activités maritimes en émergence.

Il s'agit en 2025 de mettre à jour cette observation et de proposer un volet complémentaire qualitatif sur les emplois (analyse par genre et âge).

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Observatoire de l'économie maritime en Bretagne, 3^{ème} édition.

N° 2111

Analyse des tensions de recrutements

CHEF DE PROJET

**Christophe
LE PAGE**

- 2025
- 2026

Depuis 2019, les tensions de recrutements se sont exacerbées. Elles concernent tous les secteurs de l'économie et tous les types de postes, des métiers très qualifiés à ceux moins spécialisés. Les entreprises sont confrontées à des défis pour attirer et retenir les talents, notamment en raison d'attentes croissantes des salariés concernant les conditions de travail (durée de contrats), les rémunérations, et les opportunités de développement professionnel. En réponse, de nombreuses entreprises ont commencé à réévaluer leur image de marque, leur politique de gestion des ressources humaines, et leur stratégie de rémunération pour devenir plus attractives pour les futurs salariés.

L'examen des tensions de recrutement permettra d'identifier les secteurs (public et privé) les plus concernés dans la zone d'emploi de Rennes. Et l'étude mettra en lumière les causes de ces tensions en s'appuyant notamment sur les acteurs de l'emploi.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note diagnostic sur les tensions de recrutements.
- Note de mise en perspective au regard des projections de population active.

2.2. Foncier économique

N° 2201 Suivi du foncier dans les ZAE de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

- 2025
- 2026

L'outil de suivi du foncier des zones d'activités économiques (ZAE) de Rennes Métropole appuie la stratégie du Plan local d'aménagement économique 2023-2035 (PLAE) et son objectif d'atteinte du Zéro artificialisation nette en 2050. Ainsi, l'objectif de production foncière dédiée aux activités économiques d'ici 2023 doit se faire à 40 % en extension urbaine et à 60 % en renouvellement économique dans les ZAE existantes. L'outil doit accompagner les politiques de mises en œuvre opérationnelle du renouvellement économique.

En lien avec les services de la Métropole, un outil géomatique de suivi sera proposé rassemblant les données disponibles et actualisées à l'échelle des 140 ZAE existantes : établissements, emplois, cadastre, règlement PLUi, mutations foncières..., ayant pour objectif d'accompagner les politiques de densification économique. Ce travail se fera en lien avec l'observatoire habitat-foncier.

LES LIVRABLES

- En 2025 :
- Un outil de suivi géomatique.

N° 2202 Suivi de l'immobilier tertiaire

CHEF DE PROJET

Basile
MARTINEAU

- 2025

Dans le cadre du Plan climat air énergie territorial (PCAET) et du Plan local d'Aménagement Économique (PLAE), Rennes Métropole travaille sur la question de l'immobilier tertiaire. Ce secteur est concerné par des risques d'obsolescence énergétique et d'usage liés aux obligations réglementaires ainsi qu'aux évolutions de l'occupation des locaux, bousculée par le télétravail et le développement du coworking. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) retient de son côté une proportion de la production de logements nouveaux issue du recyclage de locaux tertiaires obsolètes.

L'Audiar sera mobilisée en 2025-2026 sur la mise en place d'une base de connaissances et d'un outil cartographique dynamique de l'immobilier tertiaire. Le premier objectif de ce projet sera d'actualiser les indicateurs sélectionnés lors de l'étude sur l'analyse du parc de bureaux anciens réalisée en 2023, afin de permettre un suivi régulier de l'obsolescence du parc de bureaux de Rennes Métropole (suivi de l'application locale du décret tertiaire imposant la rénovation thermique des bureaux, efficacité thermique, consommations énergétiques, changements d'usages, actions de luttes contre l'obsolescence, etc.). Le second objectif sera d'approfondir les dynamiques de marchés du bureau (volumes et prix des transactions, valeurs foncières, vacance...) afin de proposer une vision du marché de l'immobilier tertiaire sur Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

- En 2025 :
- Note d'analyse du parc de bureaux anciens.
 - Préfiguration d'un outil de suivi dynamique.

Stratégie foncière économique de Saint-Malo Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Anaïs
LEMEUR

● 2025

○ 2026

Les zones d'activités économiques représentent un gisement foncier stratégique à l'heure de la réindustrialisation et du zéro artificialisation nette. Suite aux travaux menés en 2023-2024 sur le déploiement d'une stratégie foncière d'une part et de l'étude des potentiels de densification dans les zones d'activités d'autre part, Saint-Malo Agglomération et la chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine organiseront, en 2025, un temps d'échanges et d'interconnaissance avec les acteurs économiques sur la stratégie d'aménagement économique au regard des enjeux de renouvellement urbain et de densification des zones d'activités. L'objectif de cette rencontre est de faire culture commune pour répondre aux attentes des entreprises tout en intégrant les enjeux environnementaux et urbains. L'Audiar apportera son concours et son expertise pour accompagner l'organisation de cette rencontre.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Support de présentation et animation.

2.3. Finances publiques

Suivi des finances locales

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

● 2025

● 2026

En 2025, les collectivités locales sont appelées à contribuer significativement à la réduction du déficit public, avec des perspectives potentielles de baisse d'investissement et des tensions sur les budgets. Dans ce contexte de redressement budgétaire contraint, le suivi des finances locales est plus que jamais un outil indispensable pour comprendre les mécanismes financiers locaux, d'anticiper les mutations budgétaires et de garantir une gestion transparente et efficace des ressources publiques.

L'observation des finances locales, menée par l'Audiar depuis de nombreuses années, vise à collecter, analyser et partager les données sur les finances et la fiscalité des 43 communes de Rennes Métropole. Dans ce cadre, l'Audiar produit un rapport annuel, l'Annuaire financier, qui dresse un état des lieux des finances locales et de leurs évolutions. Celui-ci permet également des comparaisons entre communes appartenant notamment aux mêmes strates démographiques.

Une rencontre annuelle ouverte aux élus et techniciens des communes permet de partager les résultats de l'observatoire des finances et d'échanger, en présence d'un spécialiste venu éclairer un point particulier.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Publication de l'Annuaire financier n°36 à destination des communes.
- Rencontre de l'observatoire des finances (1^{er} semestre).
- Transmission en décembre 2025 des tableaux de l'Annuaire financier n°37.

Axe 3

Cohésion et justice sociale

3.1. Démographie

N° 3101 Suivi des dynamiques démographiques

CHEFFE DE PROJET

Audrey NAULIN

- 2025
- 2026

Le suivi des dynamiques démographiques réalisé par l'Audiar consiste à analyser les caractéristiques de la population résidant au sein du territoire de l'aire d'attraction rennaise et des territoires membres de l'Audiar, comprendre leurs évolutions et anticiper celles à venir. Il a pour objectif d'éclairer les partenaires de l'agence sur les évolutions socio-démographiques passées, en cours et à venir. Il apporte ainsi aux membres de l'agence des connaissances pour comprendre l'évolution et les caractéristiques de la population, comprendre le lien entre les évolutions démographiques et les marchés de l'habitat, anticiper les besoins en logements, équipements et services et également alimenter l'élaboration des documents stratégiques (SCoT, PLUi, PLH, etc.).

En 2025, au-delà des approches récurrentes sur les principales évolutions démographiques, un zoom spécifique sera réalisé sur les familles monoparentales. De plus, une étude partenariale avec l'Insee et les autres agences d'urbanisme bretonnes sera menée sur les projections de ménages.

LES LIVRABLES

En 2025 :

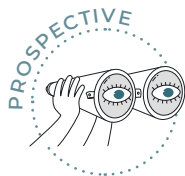
- 2 notes annuelles sur les dernières évolutions démographiques et estimations de population de l'année en cours (dans l'aire d'attraction rennaise et dans les autres territoires membres de l'agence).
- Note sur les familles monoparentales dans l'aire d'attraction rennaise.
- Autre(s) note(s) ponctuelle(s) en fonction des questionnements des partenaires et signaux faibles observés.

N° 3102 Prospective démographie scolaire et petite enfance

CHEFFE DE PROJET

Audrey NAULIN

- 2025
- 2026



L'Audiar a développé un modèle de projection démographique scolaire exploité pour différents travaux au bénéfice de la Ville de Rennes et des autres communes de la Métropole. L'outil s'appuie sur l'analyse des naissances domiciliées, l'évolution passée des effectifs scolaires, les permis de construire et la programmation prévisionnelle en secteur aménagé, les mutations dans le marché de l'occasion et la rotation dans le parc social.

L'objectif de ces projections est d'estimer l'évolution à venir des effectifs primaires publiques afin d'anticiper les besoins futurs d'équipements et de modifications des périmètres scolaires et au-delà nourrir les échanges avec le Rectorat, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et le Conseil régional dans le cadre de leurs réflexions sur les sectorisations des collèges et lycées dans la région rennaise.

Sur la Ville de Rennes, ces projections sont actualisées tous les ans et une fois tous les trois ans pour l'ensemble des communes de Rennes Métropole (2021, 2024).

En 2025, une analyse spécifique sera également réalisée sur la petite enfance dans la ville de Rennes, dans le cadre de la mise en place du schéma pluriannuel de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant. Il s'agira de recenser les capacités d'accueil actuelles au niveau infracommunal, d'analyser la demande en crèche municipale, d'appréhender les secteurs déjà en tension au vu du nombre de places (toutes offres) par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans et d'analyser les évolutions de l'offre à venir. Ce travail s'appuiera sur les éléments fournis par la Ville de Rennes et la CAF. En 2026, un travail de même nature pourra être réalisé à l'échelle des secteurs de Rennes Métropole.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Support de présentation de l'actualisation de la projection des effectifs scolaires par quartier de la ville de Rennes.
- Une étude sur la petite enfance.

3.2. Habitat

N° 3201

Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

- 2025
- 2026

L'ensemble du secteur du logement traverse actuellement une période très difficile. Les prix immobiliers restent élevés particulièrement dans les zones tendues comme la région rennaise, bien que la hausse des prix semble s'être atténuée ces derniers mois. Les parcs locatifs privé et social sont également sous pression, avec une demande toujours forte face à une offre insuffisante. L'accession à la propriété demeure difficile pour une grande partie des ménages, notamment en raison des taux d'intérêt élevés, des conditions d'emprunt plus strictes et de la cherté des coûts de construction. Les politiques publiques locales, notamment le PLH de Rennes Métropole approuvé en 2023, confortent et renforcent les dispositifs de soutien à l'accession sociale et à la construction de logements sociaux, pour tenter de répondre à ces enjeux, mais l'incertitude persiste dans un contexte national flou. À l'échelle du bassin d'habitat rennais qui recouvre les limites de l'aire d'attraction rennaise (AAV), l'Audiar propose un socle de connaissances sur les fonctionnements et les enjeux soulevés par les marchés locaux de l'habitat. L'agence livre ainsi régulièrement des bilans sur les volumes de ventes et les prix des différents segments du neuf et de l'occasion dans la métropole et les couronnes de l'AAV. Au-delà des données quantitatives, l'approche est enrichie qualitativement de dires d'experts collectés auprès des professionnels pour fournir des éléments de compréhension des évolutions et tenter d'anticiper les tendances futures. Parallèlement aux études récurrentes inhérentes à ce suivi, chaque année, des analyses thématiques actualisées ou nouvelles viennent aussi enrichir ce projet.

Le suivi des marchés locaux de l'habitat combine une approche multi-sources mobilisant diverses données quantitatives sur tous les segments : marché du neuf (promotion, livraisons de logements locatifs sociaux, terrains à bâtir pour maisons individuelles), marché de la revente et marché locatif privé (OLL / ADIL 35). Les indicateurs se structurent autour des principales échelles géographiques que sont la ville de Rennes, la métropole hors Rennes et les couronnes de l'AAV. Quand cela est possible et pertinent des comparaisons avec les niveaux départemental et régional ou avec d'autres métropoles régionales sont proposées. Pour disposer d'une photographie précise et actualisée des dynamiques locales du marché de l'habitat, le suivi se fait annuellement et sur longue période.

En 2025-2026, l'Audiar pourrait également participer à la réalisation d'études à l'échelle régionale sur l'impact des meublés touristiques sur les marchés de l'habitat et sur l'analyse de l'offre et de la demande de logements à partir de nouvelles sources de données.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Publication annuelle du panorama des marchés locaux de l'habitat de l'AAV de Rennes.
- Rencontre annuelle des professionnels de l'immobilier.
- Rencontre de restitution auprès des territoires de l'AAV de Rennes pour partager le panorama des marchés.

- Actualisation des indicateurs de l'outil numérique « observatoire Habitat » à grande échelle (EPCI d'Ille-et-Vilaine et EPCI membres des Côtes d'Armor notamment).
- Coproduction avec les autres agences d'urbanisme bretonnes de notes thématiques sur les meublés touristiques et sur l'analyse de l'attractivité de l'offre de logements.



© Adobe Stock

N° 3202 **Suivi du logement étudiant dans Rennes Métropole**

CHEFFE DE PROJET

**Émilie
GODET**

- 2025
- 2026

Depuis plusieurs années, à Rennes, comme dans de nombreux pôles universitaires, la problématique du logement étudiant s'invite à chaque rentrée liée à la hausse importante des effectifs inscrits dans les établissements métropolitains d'enseignement supérieur. Cette tension sur le locatif étudiant soulève la question de l'adéquation de l'offre pour ce public spécifique et ce, dans un contexte de tension généralisée à l'ensemble du parc de logements.

Comme chaque année, l'Audiar continuera de suivre l'offre actuelle et en projet des résidences étudiantes et d'approfondir les enjeux autour de la question du logement étudiant sur le territoire de la métropole. Elle se nourrira des travaux nationaux menés dans le cadre du réseau des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant (OTLE) co-piloté par la Fnau et l'AVUF. Il est également prévu d'enrichir l'approche par de nouvelles sources de données à mobiliser (allocataires CAF ou données Ouest France Immo sur les petits logements ou les colocations, travaux de l'Insee sur le logement des jeunes étudiants).

Dans le cadre de la labellisation de l'OTLE reconduite en 2024, le comité scientifique du réseau national a préconisé, pour l'ensemble des OTLE, d'étendre leur réflexion sur le public des jeunes non étudiants. Des travaux ont déjà été sollicités par la Métropole et sont en cours sur le sujet, sous la conduite de l'URHAJ-Bretagne qui mène auprès de l'ensemble des acteurs concernés, un travail de diagnostic et d'exploration de pistes d'actions. Dès lors, il conviendra d'évaluer la pertinence pour l'agence de prendre en charge cette thématique.

LES LIVRABLES

- | | |
|---|--|
| En 2025 : | gestionnaires de résidences et comparatif avec un panel de métropoles régionales. |
| • Publication sur la problématique du double logement des étudiants alternants. | • Note annuelle sur le suivi des livraisons et des projets de résidences étudiantes. |
| • Note sur les résultats de la collecte des indicateurs 2024 auprès des | |

N° 3203 **Veille sur le parc social de Rennes Métropole**

CHEFFE DE PROJET

**Amélie
LEFOUR**

- 2025
- 2026

La veille sur le parc social et son occupation a pour objectif d'éclairer Rennes Métropole sur les impacts des politiques en termes d'accueil, de mixité sociale et d'équilibre des territoires. La révision de la cotation, du PPGD et de la CIA ainsi que l'évaluation du dispositif Loyer Unique menées par Rennes Métropole en 2024, se poursuivant au 1^{er} semestre 2025, pourront impacter les travaux habituellement menés par l'Audiar.

Un travail étroit avec et pour la collectivité et les partenaires est réalisé par l'agence pour traiter et analyser des données et indicateurs permettant de suivre, accompagner et évaluer les dispositifs relevant du PLH, de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), du protocole de préfiguration ANRU et de l'expérimentation du Loyer Unique.

L'Audiar analyse les données Imhoweb, AiRSP et OPS et produit annuellement un certain nombre de travaux et bilans. Elle alimente et participe aux instances techniques et politiques.

LES LIVRABLES

- | | |
|--|---|
| En 2025 : | • Production, à différentes échelles de territoire, des indicateurs de suivi et d'évaluation des dispositifs ANRU, Plan partenarial de gestion de la demande (PPGD), Commission intercommunale d'attribution (CIA), Convention de Mixité, 1 ^{er} quartile et Loyer Unique. |
| • Actualisation au 1 ^{er} janvier 2025 de l'atlas du parc locatif social des communes de Rennes Métropole et des quartiers rennais (dont les QPV) en version papier et numérique. | • Actualisation de certains indicateurs de l'observatoire de l'occupation du parc social avec la donnée OPS 2024. |
| • Bilan annuel des demandes et attributions de logement social sur Rennes Métropole (dont suivi des ménages prioritaires) | |
| • Bilan d'activité de la filière Relogement social prioritaire (RSP). | |

CHEFFE DE PROJET

**Émilie
GODET**

● 2025

● 2026

Pour accompagner la mise en œuvre du ZAN et son déploiement, la Loi Climat et Résilience de 2021 fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) en observatoires de l'habitat et du foncier (OHF). Le décret d'application indique que les PLH adoptés depuis la loi Climat et Résilience disposent de deux ans, après leur approbation, pour mettre en place ces nouvelles modalités.

Ces outils renforcent le suivi des prix du foncier et l'optimisation de son utilisation, pour permettre la production de logements à prix maîtrisés, tout en veillant à une gestion économe des espaces et à limiter l'artificialisation des sols. L'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que de l'offre foncière disponible réalisée par l'OHF telle que définie dans la Loi Climat et Résilience intègre 4 principaux volets :

- le suivi des marchés foncier et immobilier,
- les perspectives de mobilisation et d'utilisation des terrains et bâtiments (gisements) notamment ceux susceptibles d'accueillir des logements ou des activités économiques,
- le suivi des données du parc de logements locatifs sociaux, du parc de logements en accession sociale à la propriété et du parc de logements privés, ainsi que le repérage des situations de vacance, d'habitat indigne, de copropriétés dégradées,
- le suivi de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.

En 2024, les travaux de l'agence ont permis de construire et de valider la matrice d'indicateurs de cet OHF ainsi que ceux dédiés au suivi des nouvelles actions du PLH entré en vigueur fin 2023.

Ces éléments figureront dans un observatoire unique qui répond aux volets exigés par la Loi Climat et Résilience et prendront la forme de tableaux de bord de suivi annuel pour suivre chaque année exécutoire du PLH qui couvre la période 2023-2028. Pour nourrir ces indicateurs, l'agence s'appuie sur diverses sources de données relatives aux marchés immobiliers et fonciers, aux caractéristiques du foncier et du parc de logements, à la demande, aux attributions et à l'occupation du logement social. Ce dispositif viendra aussi alimenter le bilan à mi-parcours et le bilan final du PLH.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Participation et alimentation des rencontres du PLH (instances internes de la Métropole et réunions extérieures auprès des acteurs du logement).
- Livraison des résultats annuels des volets 1,3 et 4 de l'OHF et résultats des indicateurs dédiés aux actions du PLH pour la période 2023-2024.
- Le volet « foncier » sera travaillé en 2025 pour une livraison des résultats en 2026.
- Les monographies communales réalisées en 2022, lors de l'actualisation du PLH, pourront également être mises à jour.

CHEFFE DE PROJET

**Amélie
LEFOUR**

● 2025

● 2026

Depuis plusieurs années, l'Audiar accompagne Dinan Agglomération dans l'observation de ses marchés fonciers et immobiliers pour lui permettre de mieux appréhender leur fonctionnement, les évolutions à l'œuvre et les enjeux en matière d'accès au logement. L'observatoire permet également à la collectivité de disposer d'éléments de comparaison avec des territoires environnants ou comparables. Dinan Agglomération dispose ainsi des analyses lui permettant le suivi de ses documents de planification et de sa politique de l'habitat. Cette dernière entre dans une phase de bilan et de préparation d'un nouveau PLH. La Loi Climat et Résilience d'août 2021 fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux programmes locaux de l'habitat (PLH) en observatoire habitat-foncier (OHF). L'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que de l'offre foncière disponible réalisée par l'OHF tel que définie dans la Loi Climat et Résilience intègre 4 principaux volets :

- le suivi des marchés foncier et immobilier,

- les perspectives de mobilisation et d'utilisation des terrains et bâtiments (gisements), notamment ceux susceptibles d'accueillir des logements ou des activités économiques (sous réserve de la disponibilité de la donnée dans les services de Dinan Agglomération),
- le suivi des données du parc de logements locatifs sociaux, du parc de logements en accession sociale à la propriété et du parc de logements privés, ainsi que le repérage des situations de vacance, d'habitat indigne, de copropriétés dégradées,
- le suivi de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.

Pour nourrir ces indicateurs, l'agence s'appuiera sur diverses sources de données relatives aux marchés immobiliers et fonciers, aux caractéristiques du foncier et du parc de logements, à la demande, aux attributions et à l'occupation du logement social.

En 2025, l'Audiar accompagnera Dinan Agglomération pour faire évoluer son dispositif d'observation vers un OHF. En collaboration avec la collectivité, l'agence proposera les indicateurs qui structureront le nouvel OHF et produira une première version de celui-ci avec les données disponibles, ainsi qu'une note thématique.

Par ailleurs, Dinan Agglomération est engagée, depuis 2023, dans la mise en place des documents cadre de sa Conférence Intercommunale du Logement (CIL). En 2025, l'Audiar poursuivra l'accompagnement de la collectivité dans l'élaboration de son Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGDID) et dans la mise en place de la cotation de la demande. L'agence produira le bilan 2024 de l'activité de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux sur l'EPCI, ainsi que le suivi des indicateurs de la Convention Intercommunale des Attributions (CIA) adoptée en 2024. Ces travaux seront présentés en CIL au second semestre.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- 1^{ère} structuration de l'OHF et, en fin d'année, livraison des 1^{ers} résultats disponibles (VO).
- Accompagnement de la politique d'attribution : diaporama de présentation pour la CIL.

N° 3206

Observatoire habitat - foncier de Saint-Malo Agglomération

CHEFFE DE PROJET

Émilie
GODET

- 2025
- 2026

Pour accompagner la mise en œuvre du ZAN et son déploiement, la Loi Climat et Résilience de 2021 fait évoluer les anciens dispositifs d'observation de l'habitat adossés aux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) en observatoires de l'habitat et du foncier (OHF). Le décret d'application indique que les PLH adoptés depuis la loi Climat et Résilience disposent de deux ans, après leur approbation, pour mettre en place ces nouvelles modalités.

Ces outils renforcent le suivi des prix du foncier et l'optimisation de son utilisation, pour permettre la production de logements à prix maîtrisés, tout en veillant à une gestion économe des espaces et à limiter l'artificialisation des sols. L'analyse de la conjoncture des marchés foncier et immobilier ainsi que de l'offre foncière disponible réalisée par l'OHF telle que définie dans la Loi Climat et Résilience intègre 4 principaux volets :

- le suivi des marchés foncier et immobilier,
- les perspectives de mobilisation et d'utilisation des terrains et bâtiments (gisements) notamment ceux susceptibles d'accueillir des logements ou des activités économiques,
- le suivi des données du parc de logements locatifs sociaux, du parc de logements en accession sociale à la propriété et du parc de logements privés, ainsi que le repérage des situations de vacance, d'habitat indigne, de copropriétés dégradées,
- le suivi de la demande et des attributions de logements locatifs sociaux.

En 2025, l'Audiar continuera d'accompagner Saint-Malo Agglomération pour mettre en place son OHF et produire une première version de cet outil. En collaboration avec la collectivité, l'ensemble de la trame d'indicateurs qui structure le nouvel OHF (hors volet « foncier ») a été validé en 2024. Ces éléments prendront en 2025 la forme de tableaux de bord de suivi annuel pour suivre chaque année exécutoire du PLH qui couvre la période 2023-2028. Ce dispositif viendra aussi alimenter le bilan à mi-parcours et le bilan final du PLH (présentés dans le cadre du CRHH) conformément aux obligations qui figurent dans le Code de la construction et de l'habitation (CCH). Pour nourrir ces indicateurs, l'agence s'appuiera sur diverses sources de données relatives aux marchés immobiliers et fonciers,

aux caractéristiques du foncier et du parc de logements, à la demande, aux attributions et à l'occupation du logement social..

L'Audiar accompagne Saint-Malo Agglomération depuis 2023 dans la mise en œuvre de sa politique d'attribution (élaboration de la CIA, mise en place de la cotation). Il s'agira en 2025 de finaliser ces travaux et de les compléter par un document de communication, et par l'élaboration du plan partenarial de la gestion de la demande et d'information du demandeur (PPDGID). Enfin, l'Audiar réalisera le bilan 2024 des demandes et attributions des logements locatifs sociaux et le suivi des indicateurs de la CIA.

En 2025, l'Audiar accompagnera également Saint-Malo Agglomération dans sa réflexion sur la stratégie foncière en croisant les éléments d'observation disponibles (marché et prix) avec les orientations stratégiques actuellement définies par la collectivité en matière d'habitat, d'activités, d'équipements. Pour ce faire, l'Audiar s'appuiera sur l'observation des marchés fonciers ainsi que sur les travaux réalisés dans la cadre du SCoT du Pays de Saint-Malo (gisements fonciers, production en renouvellement urbain...). Certains de ces éléments seront donc versés dans le volet foncier de l'OHF.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Publication de la première version de l'OHF de Saint-Malo Agglomération (hors volet « foncier ») ; le volet « foncier » sera travaillé en 2025 (cf. stratégie foncière mentionnée ci-dessus).
- Note thématique portant sur les résidences secondaires et meublés touristiques.
- Accompagnement de la politique d'attribution.

N° 3207

Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique

CHEFFE DE PROJET

**Karine
BAUDY**

● 2025
○ 2026

L'Audiar réalise chaque année des documents d'analyse et de synthèse permettant de mieux appréhender les évolutions du marché de l'habitat sur la Communauté de communes Bretagne Romantique. Les analyses portent sur les différents segments de marchés de l'habitat (construction neuve, immobilier d'occasion, terrains à bâtir, logement locatif social) afin d'en dégager les tendances lourdes, et les mettre en parallèle des évolutions observées sur les marchés rennais et malouins.

En 2025, l'Audiar poursuivra les analyses contribuant à l'observatoire de l'habitat de la Bretagne Romantique sur le marché de la construction neuve, de l'immobilier d'occasion, sur le logement social et un zoom soit sur le marché des terrains à bâtir soit sur un autre sujet habitat.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note annuelle sur la construction neuve.
- Note annuelle sur le logement locatif social.
- Note annuelle sur le marché immobilier d'occasion.
- Note annuelle sur le marché des terrains à bâtir.

N° 3208

Suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer

CHEFFE DE PROJET

**Émilie
GODET**

● 2025
● 2026

L'Audiar réalise chaque année depuis 2021 les tableaux de bord annuels de suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer qui couvre la période 2020-2025.

Ce tableau de bord se structure autour de 2 volets d'indicateurs. La première partie a pour vocation de faire le point sur la réalisation des principales fiches-actions du PLH et de contextualiser les conditions dans lesquelles les objectifs sont atteints ou non. La seconde partie propose un suivi synthétique des marchés locaux de l'habitat pour mieux appréhender la conjoncture immobilière.

Pour nourrir ces indicateurs, l'agence s'appuie sur son socle habituel de diverses données relatives aux marchés immobilier et foncier, aux caractéristiques du parc de logements, à la demande, aux attributions et à l'occupation du logement social.

Depuis 2022, l'Audiar accompagne Lamballe Terre & Mer dans sa politique d'attribution des logements sociaux. L'agence poursuivra en 2025 cet accompagnement dans la mise en place de la cotation et de la demande ainsi que dans le bilan des demandes et attributions en vue de la conférence intercommunale du logement (CIL).

En 2025, deux études complémentaires seront réalisées, l'une portant sur l'évolution des résidences secondaires et des meublés touristiques, l'autre sur le profil des acquéreurs sur le marché de l'immobilier.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Tableau de bord portant sur le bilan de l'année 2024.
- Notes sur les résidences secondaires et meublés touristiques.
- Note sur le profil des acquéreurs.
- Accompagnement de la politique d'attribution.

N° 3209

État des lieux et perspectives de production de logements en renouvellement urbain

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

- 2025
- 2026

Le ZAN impose une révolution dans l'aménagement du territoire, visant à passer d'une logique d'extension urbaine à une logique de renouvellement et de densification des zones déjà urbanisées. Le développement de ces opérations souvent plus complexes et plus coûteuses réinterroge le modèle de production de logements et de construction de la ville. Dans ce contexte, le projet d'analyse de l'économie de la production de logements en renouvellement urbain (RU) que conduira l'Audiar a pour objectif d'accompagner Rennes Métropole dans sa réflexion sur la stratégie d'aménagement et d'habitat en renouvellement urbain.

Réalisée sur 2025-2026, cette étude comportera 3 parties. La 1^{ère} partie visera à réaliser un bilan de la production de logements en RU entre 2019 et fin 2023 sur la métropole rennaise dans le cadre réglementaire du PLUi et du PLH de la Métropole. Cette approche quantitative permettra de caractériser la production de logements en RU (taille d'opération, typologie de logements, taille des parcelles...). Par ailleurs, une approche plus qualitative permettra d'identifier le type de production selon les contextes urbains, opérationnels et réglementaires dans lesquels s'inscrivent les projets. Les fonctions qui s'intègrent dans les projets de renouvellement urbain seront également observées (habitat, commerces, équipements) ainsi que les proportions dans lesquelles elles apparaissent.

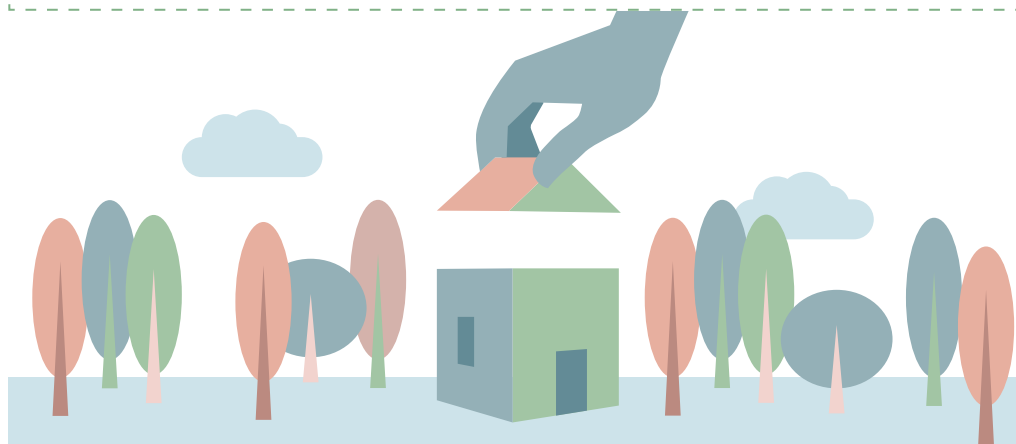
La 2^e partie consistera à apporter un éclairage sur l'économie de production de logements en RU. Une analyse des marchés fonciers et des charges foncières sera menée pour éclairer les coûts du logement en RU. Un outil de suivi des charges foncières permettra d'analyser les marchés fonciers et les charges liés à ces opérations et d'enrichir la compréhension du rôle des charges foncières dans la constitution des prix du logement. Des entretiens de professionnels permettront d'apporter un éclairage sur les spécificités d'une opération immobilière en RU en termes de coût, d'aménagement et de construction. Il s'agira également d'évaluer l'impact fiscal du renouvellement urbain sur les finances des collectivités, à partir de l'analyse de quelques exemples.

La 3^e partie de l'étude (en 2026) sera consacrée à une mise en perspective afin d'identifier les conditions de réussite d'une politique de production de logements en RU.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note d'analyse.



© Adobe Stock

3.3. Modes de vie et cohésion sociale

N° 3301 Suivi des dynamiques sociales

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

- 2025
- 2026

La cohésion sociale est un pilier du projet de territoire de la Métropole rennaise. La complexité de cette thématique nécessite des travaux à différentes échelles géographiques (quartier de la politique de la ville, commune, EPCI, aire d'attraction, département...) pour saisir les évolutions sociales et les relations qu'entretiennent les habitants avec leurs espaces de vie.

Dans la continuité des années passées, en 2025, l'Audiar produira différents travaux de suivi des dynamiques sociales :

- suivi des Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Rennes Métropole sera réalisé en mobilisant les données des observatoires de l'agence notamment par la production de notes thématiques (ex : précarité énergétique, profil des ménages acquéreurs en accession aidée, marchés immobiliers, fréquentation des équipements de quartier...),
- actualisation de l'observatoire des données sociales (ODS), en collaboration avec l'Apras. Cet outil de connaissance, produit tous les deux ans, est destiné à éclairer les réflexions des élus sur les réalités sociales du territoire et sur leurs évolutions. L'agence sera plus particulièrement mobilisée sur la thématique logement et participera avec l'Apras à l'appropriation, la valorisation et l'animation de l'outil. La diffusion de cet observatoire interviendra début 2026, en prenant en compte le calendrier des élections municipales afin de prévoir la diffusion aux nouvelles équipes.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Notes thématiques à l'échelle des QPV. de l'ODS pour transmission à l'APRAS
- Production de la partie « Logement » (4^e trimestre).

N° 3302 Évolutions des modes de vie

CHEFFE DE PROJET

Karine
BAUDY

- 2025
- 2026



Comment vivrons-nous demain ? À l'ère des transitions — écologiques, numériques, démographiques ou citoyennes — cette interrogation est incontournable. De profondes mutations sont déjà en cours, transformant nos modes de vie actuels. Elles nous incitent également à imaginer et adopter d'autres changements significatifs dans nos habitudes quotidiennes de consommation, de mobilité ou autres.

Ce projet a pour objectif d'éclairer les partenaires de l'agence sur les évolutions de modes de vie passés, en cours et à venir et leurs impacts sur les politiques publiques. Initié en 2024, ce travail se poursuivra en 2025 par la publication de nouvelles notes thématiques ainsi que par l'organisation de deux évènements permettant mise en partage et débat.

Les notes thématiques ont pour objectif d'apporter un socle de connaissances autour des modes de vie, d'aider à la compréhension des évolutions sociales à travers notamment l'éclairage de travaux en sciences sociales, tout en les ancrant dans notre territoire pour qu'elles soient plus représentatives.

En présence d'un sociologue « grand témoin » et d'acteurs du territoire, les temps forts organisés par l'Audiar sur les évolutions des modes de vie permettront de mettre en partage et en débat le contenu des publications et des paroles d'habitants.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Série de notes. • 2 temps forts « modes de vie ».

Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale sur Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

**Amélie
LEFOUR**

● 2025

● 2026

Les démarches de suivi-évaluation du Contrat de ville et du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) sont portées par Rennes Métropole. L'Audiar accompagne la collectivité dans ces démarches par la mise à disposition de données à des échelles fines (QPV voire infra QPV) afin d'actualiser les travaux récurrents (suivi d'indicateurs, actualisation de données...). Pour cela, l'agence fait appel à ses différents travaux et observatoires dans le domaine de l'habitat notamment pour mettre à disposition des données de connaissance fine et actualisée. L'agence alimente également les travaux des instances techniques et de pilotage auxquelles elle participe. En 2025, l'Audiar sera également sollicitée pour la définition, avec les partenaires, des indicateurs de suivi-évaluation du nouveau Contrat de Ville 2024-2030.

Par ailleurs, Rennes Métropole a adopté en 2022 sa stratégie métropolitaine des solidarités dont une des mesures phares porte sur l'élaboration d'un schéma métropolitain d'accès aux droits. Le programme d'actions de ce schéma devrait aboutir en 2025 après une phase de diagnostic à laquelle l'Audiar a contribué en 2023 et 2024. En 2025, l'Audiar sera associée aux travaux sur le programme d'actions et à la réflexion sur les indicateurs de suivi.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Actualisation des données et indicateurs logement pour le suivi du contrat de ville (1^{er} semestre).
- Actualisation des indicateurs logement pour le suivi-évaluation du projet NPNRU (1^{er} trimestre).
- Production de cartographies pour le suivi des relogements dans le cadre des projets NPNRU (1^{er} trimestre).
- Autres productions selon les besoins de la collectivité et des partenaires (SMAD, Contrat de Ville).

Atlas des fragilités et vulnérabilités sociales en Ille-et-Vilaine

CHEFFE DE PROJET

**Audrey
NAULIN**

● 2025

● 2026

La problématique des fragilités sociales de la population est transverse et impacte l'ensemble des politiques territoriales (habitat, cohésion sociale, éducation, jeunesse, santé, formation, emploi, habitat, mobilités, etc.). Elle vient également télescoper les enjeux des transitions environnementales.

En 2025-2026, l'Audiar propose de dresser un état des lieux des différentes vulnérabilités des habitants selon leur localisation en Ille-et-Vilaine et de le traduire dans un atlas.

L'objectif de l'atlas des fragilités est d'analyser la localisation des populations en situation de vulnérabilité au sein du département. Au-delà de la lecture habituelle des fragilités sociales, liées à la pauvreté monétaire ou dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Rennes, l'idée est d'élargir la focale afin de mettre en exergue d'autres types de fragilités sociales. Il peut s'agir de différentes sources de vulnérabilités liées à la santé et au handicap, au rapport à l'emploi et à la formation (chômage, précarité professionnelle, niveau de diplôme...), au mal-logement (suroccupation, logement indigne, précarité énergétique, exposition aux risques...), à l'isolement, à la relégation territoriale (accès aux équipements et services, mobilité, accès au droit...), aux impacts du changement climatique (îlots de chaleur, précarité énergétique, expositions aux aléas et risques climatiques, inondations-submersions, tempêtes, tensions sur la ressource en eau, nouvelles maladies...).

Il s'agira dans un premier temps de lister les différents types de fragilités à analyser. Pour chacune d'entre elles, plusieurs indicateurs seront sélectionnés, mobilisés, cartographiés et analysés. Ces indicateurs pourront être mobilisés en interne ou via des partenaires (CAF, ANAH, Associations, etc.). Pour chacun d'eux, la maille la plus fine disponible sera exploitée. Outre l'analyse par type de vulnérabilité, une approche croisant les différents types de fragilités sera ensuite réalisée. Les fragilités au sein du département seront également mises en regard d'échelons plus larges (Bretagne, France).

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note de méthode et préfiguration de l'atlas.

Axe 4

Coopérations territoriales

4.1. Coopérations de proximité

N° 4101 Appui au contrat de coopération

CHEFFE DE PROJET

Hélène
RASNEUR

- 2025
- 2026

Le Contrat de coopération est un espace de travail et de dialogue rassemblant 16 intercommunalités en Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor, l'État, la Région et le Département d'Ille-et-Vilaine. Il se décline en quatre axes d'actions : les mobilités, l'aménagement et le développement économique, les transitions écologiques et le tourisme. Depuis son origine, l'Audiar accompagne la démarche, par des études diagnostic-enjeu, l'animation des partenaires et la veille prospective.

En 2025-26, l'Audiar apportera un appui aux 4 volets de la coopération, de la façon suivante :

- un suivi des travaux du groupe Mobilité,
- un apport à la démarche de coopération autour du fluvestre pour le volet tourisme. Suite à l'état des lieux mené en 2024, l'Audiar proposera en 2025 des pistes de mise en cohérence des démarches fluvestres identifiées : croisement des stratégies, préconisations de coopérations transversales et/ou locales. Pour cela, l'agence organisera un temps d'échange technique (format atelier),
- un accompagnement du programme de recherche « POPSU Métropoles » pour le volet transitions. La Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) est une démarche nationale qui croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle. Elle vise à produire de la connaissance sur les territoires et leurs mutations, intensifier les liens entre praticiens et chercheurs, permettre des comparaisons et des mises en réseau nationales voire internationales. Le thème de la recherche locale animée par la Chaire TMAP de Sciences Po Rennes est « Changer d'échelles ? La coopération territoriale à l'épreuve des transitions écologiques à Rennes et en Haute-Bretagne ». L'Audiar apportera son appui aux équipes de recherche en versant des analyses réalisées dans le cadre de son programme partenarial d'activités, en participant aux séminaires et à la mise en partage des conclusions,
- une mise en partage des travaux de l'Audiar sur l'industrie réalisés en 2024, l'économie circulaire (cf. projet 2108) et les vulnérabilités économiques (cf. projet 2109) pour le volet aménagement économique du contrat de coopération.

Par ailleurs, l'Audiar mettra à jour les cartes socles du territoire de coopération, permettant de présenter l'espace réunissant les 16 intercommunalités (démographie, social, économie) et les flux et liens qui les rassemblent (déplacements et autres données de flux). En 2025, l'agence commencera la collecte des données qui permettront d'éditer en 2026 les cartes renouvelées du territoire de coopération.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note conclusive avec propositions de pistes de coopérations sur le tourisme fluvestre.
- Notes versées à la recherche POPSU et contributions spécifiques à la note annuelle.
- Présentations diverses dans les groupes de travail du contrat de coopération.
- Recueil de cartes commentées.

N° 4102 Attractivité des équipements des communes de Rennes Métropole

CHEFFE DE PROJET

Amélie
LEFOUR

- 2025
- 2026

Après avoir analysé, en 2023, l'attractivité et le rayonnement supra-communal des équipements des communes de Rennes Métropole hors Rennes, la collectivité a souhaité une prolongation de la réflexion à l'échelle de Rennes. Ce travail, sur la fréquentation des équipements des quartiers rennais, et notamment ceux présents en Quartiers Politique de la Ville (QPV), s'est engagé en 2024 et se poursuit en 2025. L'étude analyse l'origine géographique des adhérents aux activités de loisirs proposées par les équipements des quartiers rennais, afin de mesurer si la pratique de loisirs se réalise au sein ou hors quartier d'habitation, si ces équipements/activités attirent les Métropolitains, et enfin s'il y a des différences selon le type d'équipement, l'offre d'activités et le profil des adhérents. À l'échelle des QPV, l'étude

observe si les équipements/activités présents au sein de ces quartiers attirent uniquement leurs habitants et s'ils sont aussi lieux de mixité en attirant des habitants d'autres quartiers rennais et communes alentour. Cette analyse donnera lieu à une note plus spécifique qui viendra alimenter l'observatoire des QPV (cf. projet « Suivi des dynamiques sociales »).

L'année 2024 s'est surtout attachée à collecter la donnée auprès de 30 associations gestionnaires d'équipements de quartier (équipements sportifs, MJC, maisons de quartier) afin de recueillir les informations concernant le profil (âge et genre) et l'adresse de résidence des adhérents aux activités de loisirs (sports et socio-culturel). En 2025, les traitements et la géolocalisation des données se poursuivent, étapes indispensables avant l'analyse.

Par ailleurs, en 2024, Rennes Métropole a actualisé son Projet Culturel Métropolitain. Un des objectifs est de renforcer le dialogue entre communes dans l'optique notamment d'une plus grande articulation des politiques culturelles communales, ce qui nécessite d'avoir une bonne connaissance de l'offre. L'Audiar accompagnera Rennes Métropole en actualisant l'état des lieux des équipements de diffusion culturelle sur le territoire afin de comprendre l'existant et d'imaginer d'éventuelles potentialités de coopération et de mutualisation. Ce travail sera lancé en 2025 et pourrait se poursuivre en 2026 avec une analyse plus qualitative sur les pratiques culturelles des métropolitains.

À partir d'une carte mise à disposition par Rennes Métropole, et d'une définition des équipements retenus dans l'étude, l'Audiar actualisera l'offre à partir de la base Sites et Organismes de Rennes Métropole et de sa connaissance des équipements des communes. L'Audiar sollicitera également les communes pour valider l'état des lieux et recueillir des données caractérisant ces équipements.

Ces éléments de cahier des charges et de méthode seront discutés et validés lors d'échanges techniques au 1^{er} trimestre, ainsi que soumis aux élus culture des communes lors d'une instance prévue au début du 2^e trimestre 2025.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Pour les travaux sur les équipements des quartiers rennais : rapport d'analyse sous forme de tableaux, cartes et notes.

- Pour les travaux sur les équipements de diffusion culturelle : cartographie, fichier de données, note éventuelle selon les attentes (fin 2025).

N° 4103

InterSCoT d'Ille-et-Vilaine

CHEF DE PROJET

Gabriel BOUDIER

- 2025
- 2026

Animé par la DDTM 35 et l'Audiar, l'InterSCoT d'Ille-et-Vilaine (7 SCoTs breilliens ainsi que celui de Dinan Agglomération) est une démarche de coopération et de coordination entre les SCoTs qui s'attache à identifier les enjeux communs auxquels ces SCoTs sont confrontés. L'InterSCoT est également un espace d'échange et de dialogue sur la planification territoriale à grande échelle. Ses principaux objectifs sont la mise en cohérence des SCoTs et la prise en compte des effets de frontières, le partage de sujets communs et l'échange des bonnes pratiques entre les élus et les équipes techniques ainsi que l'élaboration éventuelle de contributions ou prises de positions communes. Chaque année, le programme de travail collaboratif est précisé avec les Présidents des SCoTs en fonction de l'actualité, de l'acuité d'une thématique utile à partager (par exemple le ZAN) ou de sujets à approfondir en commun (par exemple l'urbanisme commercial ou la logistique). Les livrables de la démarche varient en fonction des attendus exprimés par les Présidents de SCoT.

En 2025, les travaux porteront principalement sur la thématique de l'eau dans le prolongement de 2024.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Animation des groupes de travail et comités de pilotage.
- Apport de connaissance sur les sujets approfondis chaque année.
- Co-organisation avec la DDTM 35 et les SCoTs de temps forts éventuels à destination des élus de SCoT,

- EPCI et communes en charge de l'aménagement du territoire.
- Partage des travaux auprès d'autres instances de coopération territoriale.
- Participation aux réseaux nationaux et régionaux « Planif Territoires » initiés par la DGALN.

4.2. Coopérations métropolitaines

N° 4201 **Pôle Métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)**

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

● 2025

● 2026

Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne rassemble Rennes Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole et Angers Métropole autour d'échanges de savoir-faire, de renforcement des liens dans les domaines du développement économique, des infrastructures de transports, de la promotion du développement durable et de l'innovation. Les agences d'urbanisme (ADEUPa, Audiar, Aura et AURAN) des collectivités membres du PMLB accompagnent le Pôle dans son programme de travail.

En 2025-26, l'Audiar apportera un appui qui s'inscrira dans le cadre de la feuille de route PMLB 2024-2026 adoptée en mars 2024. En 2025, il pourrait porter sur les suites du Rendez-vous Alliance des territoires de novembre 2024. Par ailleurs, Acadie, coopérative de conseil en aménagement a lancé, en partenariat avec l'association Choros et l'IFOP, une recherche-action sur la justice des politiques territoriales auprès des habitants, techniciens et élus de collectivités. Il est proposé aux Métropoles du PMLB qui sont intéressées de participer à cette recherche action, éventuellement avec accompagnement de leur agence d'urbanisme, les résultats étant partagés au sein du Pôle.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Contributions au fil de la démarche, participations aux réunions.



Axe 5

Urbanisme et aménagement

5.1. Prospective urbaine

N° 5101 Études quadrant trambus : zooms programmatiques

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

- 2025
- 2026

Ces zooms programmatiques ont pour objectif d'explorer les potentiels d'aménagement de secteurs identifiés dans les études quadrants du programme réalisé en 2021. Une fois rappelés les projets en cours et les principales caractéristiques du site d'étude, le travail consistera à proposer une première entrée programmatique au regard des enjeux liés à l'arrivée de l'infrastructure TramBus. Sur cette base, l'étude proposera de décliner, analyser et comparer plusieurs scénarios de développement permettant aux communes et à la Métropole d'arbitrer sur la vocation et la programmation de ces secteurs.

Pour chaque site retenu, l'Audiar préparera des ateliers techniques, associant les services de Rennes Métropole et des communes faisant l'état des projets, réalisera au besoin des entretiens d'acteurs, des ateliers d'élus (état des lieux et définition des enjeux) et une synthèse de l'étude accompagnée d'un plan guide concluant les travaux.

Ce travail, engagé en 2024 sur le site Saint-Jacques Gaîté, sera poursuivi en 2025. La même démarche sera engagée sur le site du Pontet à Saint-Grégoire en 2025.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Synthèse des enjeux et objectifs du secteur de la Gaîté (Saint-Jacques-de-la-Lande).
- Plan guide et rédaction de la synthèse de l'étude.
- Diaporama de présentation des enjeux et objectifs du secteur du Pontet (Saint-Grégoire).

N° 5102 Secteur Nord extra rocade : focus sur le devenir du segment Nord de l'ancienne départementale

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

- 2025
- 2026

En bordure de l'ancienne route départementale Rennes – Saint-Malo, les villes de Montgermont, Saint-Grégoire et La Chapelle-des-Fougeretz ont connu une évolution importante ces dernières années notamment sur les secteurs à vocation commerciale.

Cette évolution interroge sur la stratégie de Rennes Métropole vis-à-vis des zones d'activités qui s'égrènent le long de cette voie. L'Audiar propose d'engager une réflexion à une échelle intercommunale associant les trois communes concernées afin de définir une stratégie commune, en adéquation avec les évolutions de la rocade nord et du segment nord de l'ancienne route départementale Rennes – Saint-Malo).

Ce travail se déroulera en trois phases :

- diagnostic urbain et état des lieux de l'activité économique,
- scénario d'aménagement et de programmation,
- établissement d'un plan guide d'aménagement.

LES LIVRABLES

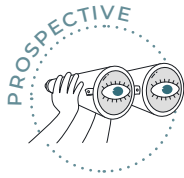
En 2025 :

- Diagnostic économique et urbain.

CHEF DE PROJET

**Jean-Michel
MARCHAND**

- 2025
- 2026



Dans le cadre de la politique zéro artificialisation nette, la réflexion sur une ville plus compacte passe essentiellement par la question de la densité bâtie des programmes immobiliers. Avec le développement de la pratique du télétravail, le recul de la place de la voiture en ville et le développement du e-commerce, on peut s'interroger sur l'évolution des usages dans la ville contemporaine et l'utilisation rationnelle des espaces bâtis et urbains. L'intensification d'usage de ces lieux est peut-être une des clés pour des villes plus résilientes. Les expériences menées sur les bâtiments publics, les cours d'école, donnent des premiers éléments de réflexion méritant d'être explorés et étendus à d'autres espaces. Associé à une politique de densification urbaine, cela peut également être une manière de lutter contre des déplacements inutiles, coûteux en énergie tout en faisant la promotion d'une ville plus mixte et moins coûteuse en énergie.

L'objet de la mission confiée à l'agence et de poursuivre la réflexion engagée dans le programme de travail précédent en particulier sur certains sujets :

- une appropriation de l'étude menée sur les tissus pavillonnaires en vue de définir une stratégie métropolitaine,
- la question de la chronotopie appliquée aux équipements publics de la ville de Rennes et de la Métropole,
- l'analyse des capacités de stationnement dans les tissus urbanisés et le devenir des grands parcs de stationnement dans le cœur de métropole,
- une approche prospective sur l'évolution des grandes zones commerciales de la métropole.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Rapport : analyse des tissus pavillonnaires et perspectives.
- Note 1 : synthèse de l'étude sur les caractéristiques et potentiels de densification des tissus pavillonnaires.
- Note 2 : l'état des lieux des équipements publics leur utilisation.
- Rapport : état des lieux des grandes zones commerciales.

Potentiels de densification des tissus pavillonnaires : opérations pilotes

CHEFFE DE PROJET

**Anne
LE THIEC**

- 2025
- 2026

L'intensification des tissus pavillonnaires est un levier à activer afin de répondre aux besoins de nouveaux gisements fonciers dans les secteurs urbanisés. Sur Rennes métropole, il s'agit souvent des espaces les moins denses parmi les tissus urbanisés mais leur superficie globale dans l'agglomération est importante. Ces quartiers sont ainsi identifiés comme des ressources potentielles pour de nouveaux usages.

Suite à l'étude menée sur les opportunités d'évolution des tissus pavillonnaires (cf. projet 5103), l'objectif est d'entrer en phase opérationnelle en menant des opérations pilotes sur plusieurs sites. Dans cette étude, l'Audiar accompagnera la Métropole afin de tester des démarches d'aménagement et, éventuellement, de concertation avec la population.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Pour les sites retenus :
 - diagnostic et enjeux du site,
 - programmation, scénario et esquisses.
- les tests capacitaires pourront être proposés afin de vérifier la faisabilité des opérations et définir un montage opérationnel.

CHEF DE PROJET

**Jean-Michel
MARCHAND**

● 2025

● 2026



La résurgence de la question périurbaine advient probablement par l'urgence des transitions socio-écologiques et leur territorialisation. La mise à l'agenda, notamment, de la sobriété foncière par le ZAN, l'évolution des trajectoires résidentielles, économiques et sociales postconfinements ainsi que les nouvelles modalités d'habiter, de travailler et de consommer ont déclenché de nouveaux desseins pour les territoires et notamment les territoires périurbains. La Fnau a souhaité piloter une réflexion sur ces sujets pour accompagner les agences d'urbanisme dans la définition d'un nouveau paradigme.

L'Audiar fait partie des quatre agences co-pilotes de ce projet aux côtés de la Fnau en apportant son concours sur la thématique de l'habitabilité et des formes urbaines. Elle anime une réflexion entre agences visant à partager un état des lieux et formuler des propositions pour les stratégies de planification et d'aménagement des tissus pavillonnaires.

L'Audiar organisera en 2025 trois ateliers pour s'imprégner et discuter des enjeux. Un premier pour échanger sur la densification des tissus pavillonnaires comme opportunité à l'heure du ZAN, un deuxième pour repenser l'urbanisme péri-urbain au regard des nouveaux enjeux (ressource foncière, modèle économique et outil d'aménagement) et un troisième pour restituer les travaux et conclure la réflexion.

Par ailleurs, l'agence participera au groupe renaturation et transition socio-écologique.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note de synthèse des ateliers.
- Organisation d'un séminaire de restitution.
- Participation aux rencontres.

CHEFFE DE PROJET

**Séverine
GROULD**

● 2025

● 2026

Le concept de « la ville du quart d'heure » consiste à penser un aménagement urbain proposant aux habitants tous les services essentiels accessibles à pied ou vélo à moins de 15 minutes de leur domicile. La mise en place de « la ville du quart d'heure » implique un nouveau rapport au temps et à l'espace. Ce concept a repris ses droits pendant la crise sanitaire, et place le critère du temps au centre de l'aménagement urbain pour le bien être des habitants. Les évolutions des pratiques urbaines (télétravail, commerces, loisirs, pratiques sportives...) recentrent les pratiques quotidiennes au plus près de chez soi, en préconisant les mobilités douces. Ainsi, la Ville des proximités amène une nouvelle approche de la densification en plaçant les services de proximité et la marche au cœur des politiques publiques. Le modèle d'aménagement de la Ville Archipel développé à l'échelle du Pays de Rennes, encourageant la concentration des services et équipements pour limiter les déplacements, est-il en adéquation avec cette notion de ville des proximités ? S'agit-il d'un concept réaliste à l'échelle de la métropole rennaise ? Quels sont les effets de la Ville Archipel sur l'accessibilité aux services et équipements ? Où se situent les secteurs disposant de l'ensemble des services de proximité ? Combien d'habitants sont en mesure d'accéder à ces services en 5 minutes à vélo ou 15 minutes de marche ?

L'objet de cette étude sera de définir et cartographier la proximité sur le territoire du Pays de Rennes. Il s'agira de mesurer l'accessibilité tous modes aux services du quotidien des habitants du territoire. L'étude s'organiserà en trois temps :

- une actualisation du recensement et la géolocalisation des équipements et services sur le territoire métropolitain,
- la réalisation d'une cartographie isochrone des temps d'accès à partir des travaux réalisés par le Bureau des Temps de Rennes Métropole,
- la définition d'une classification des équipements et services du quotidien (« panier de services ») qui définit la ville du quart d'heure, que l'on croiera avec le niveau d'accessibilité par différents modes de transports et la population.

LES LIVRABLES

En 2025 :

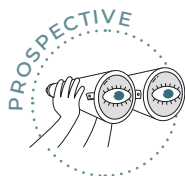
- Des cartes isochrones.
- Une note d'analyse.

N° 5107 Ville du rez-de-chaussée

CHEF DE PROJET

Jérôme
MALLE

● 2025
● 2026



La fabrication du rez-de-chaussée est soumise à critique dans sa difficulté contemporaine à proposer des rez-de-chaussée urbains, à la fois animés et évolutifs. Cette notion de « rez de chaussée » est à aborder au sens large. Elle englobe le rez-de-chaussée des immeubles, isolés ou à l'intérieur d'opérations d'ensemble, mais aussi les espaces ouverts (privés ou publics) qui les bordent. Ce maillon le plus sensible d'un projet urbain est notamment sans cesse questionné par la périurbanisation, où les flux prennent le pas sur le lieu (le rond-point versus la place), par l'évolution de la vacance commerciale dans un contexte de mutations du commerce physique mais aussi dans des projets urbains type ZAC où la composition urbaine questionne l'usage des rez-de-chaussée. À cet égard, le dialogue entre promoteur, acteurs du logement et utilisateurs potentiels est interrogé.

L'étude visera à fournir un cadre de relecture de la production urbaine actuelle et récente et lancer des pistes de nouvelles solutions à même de faire évoluer les regards. Pour ce faire, en 2025, des échanges avec Rennes Métropole (services urbanisme et voirie, architecte conseil de la Métropole...), avec Territoires et les commercialisateurs/bailleurs viseront à discuter des problématiques et des possibles devenirs des rez-de-chaussée. En 2025, une première analyse sera consacrée à un état des lieux et une analyse de situations existantes, une analyse des rez-de-chaussée dans différents contextes urbains de la métropole ainsi qu'une analyse des règles du PLUi pour l'aménagement du rez-de-chaussée. Dans une seconde phase, il s'agira de formuler des préconisations d'aménagements par secteurs et typologies de voirie. En 2026, l'étude sera mise en œuvre.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note de problématique.

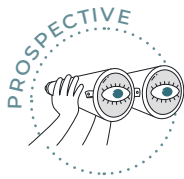
5.2. Paysages

N° 5201 Paysages 2050

CHEFFE DE PROJET

Camille MORAND

● 2025
○ 2026



Comment le changement climatique et notre capacité d'adaptation vont-ils modifier nos paysages d'ici 2050 ? Des trajectoires à 2050 sont fléchées par les politiques publiques qui focalisent les efforts vers un territoire décarboné (avec le Zéro Émission Nette) et en transition. Nous disposons de projections démographiques, climatiques, de scénarios d'évolutions agricoles, la consommation foncière est désormais regardée finement... Tous ces éléments auront un impact sur nos paysages, mais lesquels ?

Quels seront les éléments visibles de cette évolution, en particulier sur les espaces agricoles et naturels des campagnes du bassin de Rennes ? Du micro au macro, ce projet se donne comme objectif de créer une représentation visuelle des évolutions possibles des espaces agricoles et naturels des campagnes du bassin de Rennes. L'intérêt étant d'aider à se projeter et à se créer des images de nos paysages dans 25 ans et de susciter des réflexions sur les stratégies d'évolution du territoire.

En 2024, les hypothèses pour le scénario à illustrer ont été travaillées, puis illustrées sur une fresque. En 2025, le projet s'attachera à publier et valoriser ce travail d'illustration et de prospective.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Une illustration, format « fresque » des paysages agro-naturels à 2050.
- Une note donnant les clés de lecture et la méthode d'élaboration de la fresque.
- Présentations de la fresque à différents publics d'élus et services.

N° 5202 Lisières urbaines durables

CHEFFE DE PROJET

Anaïs LEMEUR

● 2025
● 2026

Le modèle de la Ville Archipel, porté par le Pays de Rennes depuis plusieurs décennies, a généré une relation paysagère et géographique singulière entre les espaces urbanisés et la campagne. La proximité permanente entre la ville, les bourgs et les espaces agro-naturels favorise le développement de nombreuses lisières urbaines. Les coupures d'urbanisation inscrites dans les documents d'urbanisme engendrent une multiplication des interfaces ville/campagne. Trop souvent, la production urbaine des dernières décennies s'est traduite par une forme de standardisation des limites entre l'urbain et le rural en dépit des singularités paysagères de chaque site. L'urbanisation périurbaine a conduit ainsi à banaliser les paysages de la Ville Archipel. Le PLUi de Rennes Métropole a introduit une première approche qualitative en spatialisant un certain nombre d'enjeux paysagers dans les OAP intercommunales, dont celui du traitement des lisières urbaines. Par ailleurs, la mise en œuvre du ZAN va permettre d'identifier certaines limites durables entre les espaces urbanisés et la campagne. En conséquence, la Métropole a aujourd'hui l'opportunité de définir des modalités de traitement qualitatif et pérenne des lisières urbaines. Pour cela, un premier travail exploratoire est à conduire pour mieux comprendre la nature et les fonctions des lisières urbaines, avant d'en faire une composante à part entière des projets d'aménagement à venir. À cet effet, l'Audiar propose de définir dans un premier temps les typologies de lisières urbaines métropolitaines, de les classer pour les cartographier, puis d'établir des recommandations en vue d'un passage à une dimension opérationnelle. L'enjeu sera alors de traiter la lisière urbaine avec la prise en compte d'un changement de paradigme, une inversion du regard avec deux entités (l'urbain et l'agro-naturel) qui s'interpénètrent et n'interagissent plus sur une notion de confrontation.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Note d'enjeux partage du socle des connaissances.
- Livret de recommandations.
- Cartographie des lisières urbaines à l'échelle de la métropole.
- Supports de présentation et restitution.

5.3. Espace public

N° 5301 Espace public et stationnement

CHEFFE DE PROJET

Séverine
GROULD

● 2025
○ 2026

Dans un contexte où la place de l'automobile en ville est requestionnée, plusieurs éléments nouveaux sont favorables à l'optimisation des espaces du stationnement (diminution de l'équipement des ménages, optimisation de l'utilisation des parkings existants, enjeux de densification et de renouvellement urbain, intensification des usages des parkings). Ainsi, une meilleure connaissance des potentiels de stationnement est nécessaire, afin de mieux rationaliser le stationnement en ville et pouvoir mener des politiques adéquates.

En 2024, l'Audiar a conduit une étude exploratoire fournissant un premier inventaire des différents types de stationnement public et privé géolocalisé dans l'intra-rocade rennaise et présentée sous la forme d'un tableau de bord permettant l'accès aux données de stationnement. Rennes Métropole souhaite poursuivre la démarche afin de pouvoir disposer d'un outil d'analyse des besoins de stationnement au regard de l'offre de stationnement disponible. Ce projet se poursuivra à l'échelle de l'intra-rocade rennaise.

En 2025, l'agence proposera de compléter avec les services mobilité, urbanisme planification et voirie de Rennes Métropole les premiers travaux menés en engageant :

- une vérification de la base de recensement de l'offre de stationnement publique et privée (gabarit, typologie, estimation des places), croisant plusieurs sources de données,
- une amélioration de l'outil (niveau de précision, interface, intégration de données),
- une analyse et évaluation de la demande de stationnement croisée avec l'offre proposée.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Une base SIG de recensement de l'offre de stationnement publique et privée.
- Une note d'analyse des résultats.
- Un outil de visualisation intégrant deux volets : l'offre et la demande de stationnement.

N° 5302 Devenir des boulevards urbains dans le cœur de Métropole

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2025
● 2026



Depuis leur aménagement à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, les boulevards ont évolué pour devenir aujourd'hui un lieu majeur de la vie urbaine. La reconfiguration des mobilités au regard des enjeux environnementaux requestionne leur rôle dans le système de déplacements. Mais il ne faut pas oublier que le boulevard est aussi un lieu chargé d'histoire où des gens habitent, travaillent, ou des commerces ont pignon sur rue. Il s'agit désormais de repenser le boulevard comme un espace urbain polyvalent.

Dans ce cadre, l'agence propose une réflexion pour penser de façon transversale la question de la place de chaque usage : déplacement, confort de l'espace public, habitat, activité économique, culture et loisirs et place des boulevards dans la trame verte et bleue de la ville. Pour cela l'Audiar propose de réaliser un atlas cartographique support d'une réflexion entre les services de la Métropole.

L'étude comportera deux phases. Dans un premier temps, une analyse thématique sera conduite afin de poser une approche analytique visant à comprendre les mécanismes à l'œuvre et les enjeux dans plusieurs domaines (mobilité, environnement et adaptation au changement climatique notamment la place des boulevards dans la trame verte et bleue, confort et convivialité au quotidien, économie avec la place de l'activité commerciale, patrimoine pour valoriser l'héritage historique et culturel...).

Dans une seconde phase, il s'agira de produire une synthèse permettant de définir une stratégie d'accompagnement de la mutation de ces boulevards.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Atlas cartographique commenté issu des réflexions.

Cohabitation des usages de l'espace public : vers plus d'inclusivité ?

CHEFFE DE PROJET

Anaïs
LEMEUR

● 2025

● 2026

La crise du covid a mis en exergue l'importance des espaces publics dans le tissage des liens sociaux.

Cette fonction sociale des espaces publics implique la cohabitation des usages entre toutes les catégories de population. Alors que les seniors sont et seront de plus en plus nombreux, que la place des enfants dans l'espace public est en recul depuis quelques décennies comme conséquence de l'accroissement constant de la place de la voiture, que certaines activités ou publics s'approprient des portions d'espaces au détriment de leur fréquentation par tous, quel est le degré d'inclusivité des espaces publics sur la métropole rennaise ?

L'Audiar propose de requestionner l'interaction entre la forme urbaine des espaces publics et la vie sociale qui s'y déploie. Elle s'interrogera sur les usages différenciés de l'espace public à travers les multiples vulnérabilités à l'œuvre dans la pratique de ceux-ci. Sous le prisme d'une analyse de la ville à hauteur d'enfant, les questions d'autonomie, d'accessibilité, de mobilité, de fonctionnalité, de confort et de sécurité seront étudiées.

L'agence réalisera un diagnostic sensible, analysera et comparera plusieurs quartiers (rennais et d'autres communes) en identifiant les différents usages des espaces publics. Dans un second temps, il s'agira de proposer des pistes d'action pour réaliser des espaces plus inclusifs, en cohérence avec les enjeux de transition écologique et sociétale. Dans un premier volet, un diagnostic exploratoire des usages à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers sera réalisé en recueillant les besoins des usagers par typologie d'usagers (enfants, adolescents, seniors, PMR, personnes en situation de handicap, etc.). Cette première approche objectivée participera en tant qu'aide à la décision à améliorer les préconisations en matière d'aménagement de l'espace public en lien avec les politiques publiques locales, telles que Rennes Ville éducatrice (Projet Éducatif Local), Métropole amie des aînées, et le contrat local de santé.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Un rapport d'étude.
- L'animation de groupes techniques de réflexion.
- L'animation de comité de pilotage d'élus.



CHEFFE DE PROJET

Anne
LE THIEC

● 2025

○ 2026

Les pratiques sportives et de loisirs dites « libres » et gratuites (hors club) à plusieurs ou en solo se développent de plus en plus dans l'espace public. De plus en plus auto-organisées, elles répondent à un besoin des habitants de passer du temps à l'extérieur de leur logement. Cette tendance explique sans doute la baisse de 20% des licenciés du sport observée par l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) entre 2019 et 2021.

Les résultats de l'étude exploratoire réalisée par l'Audiar, en 2022, ont permis de dresser un premier bilan des usages qui se sont développés ces dernières années sur le territoire métropolitain. Les principaux enjeux qui sont apparus montrent l'importance de créer des espaces publics de différentes échelles (squares de proximité, grands parcs paysagers) pour répondre aux besoins d'un public diversifié. La question du genre et de l'inclusion sont également importants à prendre en compte au regard de la répartition des usagers observés dans les différentes typologies d'aménagements extérieurs.

En 2025, l'objectif pour l'Audiar est de réaliser une enquête plus exhaustive afin de confirmer les tendances observées. Cette enquête sera déployée sur trois communes, Rennes, Chantepie et Saint-Jacques-de-la-Lande avec l'appui d'étudiants de Master ACT de l'université de Rennes 2. Il s'agit d'observer et comprendre les pratiques de sport et de loisirs dans l'espace public selon les configurations et les aménagements présents ainsi que les types d'usagers (hommes, femmes, personnes seules, familles...) et la temporalité (heure, jour, saison...). Les résultats de ces travaux seront partagés avec les élus et les techniciens des communes et de la métropole afin de leur permettre d'apprécier la manière dont les habitants s'approprient les équipements et les aider à mettre en place une stratégie de programmation des aménagements et des équipements extérieurs.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Restitution des résultats d'enquête auprès des élus et techniciens de la ville de Rennes par les étudiants de Master ACT de l'Université de Rennes 2.
- Restitution des résultats d'enquête et des focus groupes auprès des élus et

- techniciens de Saint-Jacques-de-la-Lande et de Chantepie.
- Synthèse des résultats des enquêtes réalisées sur les trois communes.



© Freepik/Audiar.

5.4. Planification

N° 5401 SCoT du Pays de Rennes

CHEF DE PROJET

Jean-Michel
MARCHAND

● 2025

● 2026

Depuis l'approbation du SCoT du pays de Rennes en 2015, plusieurs évolutions législatives ont transformé l'environnement juridique des documents d'urbanisme et plus particulièrement des SCoTs. Parmi celles-ci, la loi Climat et Résilience oblige à repenser profondément les stratégies des territoires pour s'inscrire dans une trajectoire de diminution par deux de la consommation du foncier d'ici 2030 et pour amorcer la trajectoire « Zéro artificialisation nette » d'ici 2050. Parallèlement, l'accélération du changement climatique oblige les territoires à amorcer en urgence la trajectoire Zéro Carbone d'ici 2050. Ces deux trajectoires nationales ambitieuses se croisent désormais à la question de la vulnérabilité socio-économique et environnementale du pays de Rennes, avec le défi de ne pas subir passivement les changements inéluctables à venir.

Cette étape vise à accompagner le Pays de Rennes dans la finalisation de l'ensemble des documents en vue de leur transmission aux EPCI à l'été 2025 pour permettre leur relecture avant l'arrêt.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Contribution à la préparation et l'animation d'ateliers et réunions d'arbitrage au sein des instances de pilotage de la révision.
- Contribution à l'élaboration du dossier de SCoT pour arrêt :
 - le projet d'aménagement stratégique,
 - le document d'orientation et d'objectifs,
 - le document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (pilote par LA !),
 - des annexes contenant le diagnostic du territoire et les justifications des choix retenus,
 - le dossier d'évaluation environnementale (pilote par Artelia),
 - un programme d'actions.



© Adobe Stock

N° 5402 SCoT du Pays de Saint-Malo

CHEF DE PROJET

Gabriel BOUDIER

● 2025
○ 2026

Depuis début 2023, l'Audiar accompagne les Communautés du Pays de Saint-Malo dans la révision du SCoT. Consécutivement à la transformation de l'environnement juridique des documents d'urbanisme, et notamment par la loi Climat et Résilience de 2021, le territoire a été amené à repenser sa stratégie, ses orientations et ses objectifs. Les principes fondateurs des changements ont été l'inscription du territoire dans des trajectoires de sobriété avec pour objectifs l'atteinte du « Zéro artificialisation nette » et du « Zéro émission nette » à partir de 2050, et une gestion durable des ressources naturelles (eau, milieux naturels, littoral...). Aussi, le SCoT doit être adapté pour répondre aux défis des transformations sociétales (modes de vie, vieillissement de la population, migrations résidentielles...) et d'adaptation aux effets du changement climatique qui seront plus marqués dans les espaces montrant des fragilités comme le littoral ou les espaces fortement minéralisés comme le cœur des villes ou les zones d'activités. Dans le prolongement des travaux des deux années précédentes, l'année 2025 est dédiée à la finalisation des différents documents du dossier d'arrêt du SCoT, dont l'écriture a été particulièrement bien avancée en 2024, afin de permettre l'approbation en fin d'année du nouveau SCoT après les étapes d'avis des personnes publiques associées (PPA) et d'enquête publique. Dans le cadre d'une collaboration étroite avec les élus et services, il s'agira particulièrement d'analyser les remarques issues de l'avis des PPA et du rapport d'enquête publique, et d'aider les élus pour les derniers arbitrages et l'adaptation des documents du SCoT en vue de son approbation.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Contribution aux réunions d'arbitrage au sein des instances de pilotage de la révision. (diagnostic territorial, état initial de l'environnement et justification des choix).
- Contribution à la rédaction des documents du SCoT pour l'arrêt du projet : Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) comprenant le Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL) et les annexes
- Contribution au mémoire en réponse pour rendre compte, en enquête publique, des modifications envisagées suite à l'avis des Personnes Publiques Associées.
- Contribution aux modifications des documents du SCoT pour son approbation.

N° 5403 Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

Jean-Michel MARCHAND

● 2025
● 2026

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Rennes Métropole a été approuvé en décembre 2019. Il transcrit le projet de territoire métropolitain à l'horizon 2030 en règles d'urbanisme et d'aménagement. En application du code de l'urbanisme, une analyse des résultats de son application doit être réalisée six ans au plus tard après son approbation par le Conseil métropolitain. L'analyse des résultats donne lieu à un recueil des avis des communes, un débat, et une nouvelle délibération portant sur l'opportunité ou non de réviser le document d'urbanisme. Pour construire cette analyse, l'Audiar participera à la production de données et d'analyses visant à renseigner une batterie d'indicateurs répondant aux objectifs du PADD et aux attentes de l'évaluation environnementale qui a été réalisée.

En 2024, une première série d'indicateurs a été fournie à la Métropole. L'année 2025 sera l'occasion de finaliser la mise à jour du tableau de bord de suivi. Selon les indicateurs, certains pourront être mis à jour au regard des nouvelles données disponibles. Enfin, suite à la production du tableau de bord, une méthode d'industrialisation de la mise à jour des indicateurs pourra être définie.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Livraison du tableau de bord comprenant l'intégralité des indicateurs.
- Mise à jour éventuelle du tableau de bord à partir des nouveaux millésimes de données.

CHEF DE PROJET

**Gabriel
BOUDIER***(Étude hors PPA)*

● 2025

○ 2026

Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Lamballe-Armor a été arrêté lors du Conseil municipal du 15 juillet 2024.

Le dossier a ensuite fait l'objet d'une analyse et d'un avis par les personnes publiques associées puis d'une enquête publique.

Les remarques, avis ou observations issus de ces deux phases impliquent des modifications nombreuses pour finaliser les documents du futur PLU et demandent des expertises complémentaires, des temps de réflexions et de décisions pour les élus ainsi qu'une concertation avec la population.

L'Audiar assistera les services de la commune pour la finalisation du dossier de PLU en vue de son approbation en 2025.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Contribution à la modification des documents du PLU (rapport de présentation, PADD, OAP, règlement graphique, règlement littéral, annexes).
- Participation aux réunions.

Axe 6

Réseaux, numérique
et communication

6.1. Réseaux et partenariats

N° 6101 Contributions aux réseaux national et régional d'agences d'urbanisme

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

- 2025
- 2026

L'Audiar adhère et contribue aux actions et animations de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme au travers de la participation aux instances de gouvernance (Bureau et Assemblée générale), aux réunions mensuelles et séminaires des directeurs d'agences, aux clubs thématiques d'échanges ouverts aux salariés ainsi qu'à la rencontre annuelle de la Fnau. Elle contribue également aux productions de la Fédération (études et lettres d'information) et se fait le relais local des actions de la Fnau vers ses membres.

Par ailleurs, l'Audiar est membre fondateur de la Fédération des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne aux côtés de l'Adac 22, l'ADEUPa de Brest, Quimper Cornouaille Développement, l'AudéLor de Lorient et l'ADDRN de Saint-Nazaire. Dans le cadre de cet outil de mutualisation technique et d'échanges avec les acteurs d'intérêt régional, l'Audiar contribue à l'animation du réseau des Présidents et des directeurs ainsi que des réseaux thématiques d'échanges entre les salariés des agences. L'Audiar coproduit également dans le cadre de cette Fédération régionale des travaux d'études et réflexion ainsi que le portail numérique Datagences (animation de la démarche, participation au pilotage du projet, contributions aux réalisations).

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Contributions à l'animation et l'activité du réseau national.
- Contributions à l'animation et l'activité du réseau régional.

N° 6102 Appui aux missions du Conseil de développement de la Métropole de Rennes

CHEFFE DE PROJET

Gaëlle
CHAPON

- 2025
- 2026

Le Codev de la Métropole de Rennes est un lieu de dialogue et propositions sur les enjeux territoriaux. Composé d'acteurs bénévoles du territoire issus d'horizons diversifiés, il a pour vocation d'éclairer les décideurs locaux, dont les élus métropolitains et de contribuer à animer le débat territorial sur la métropole rennaise. Il peut être saisi par la collectivité ou s'auto-saisir. Son programme de travail est arrêté dans le cadre d'un dialogue partenarial avec Rennes Métropole.

L'équipe technique qui contribue à l'animation du Codev est salariée de l'Audiar.

Au-delà de la mise à disposition de moyens humains, techniques et financiers, l'agence et le Codev développent des synergies en collaborant à différents niveaux pour partager des données et des analyses.

N° 6103 Partenariat avec les acteurs territoriaux

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

- 2025
- 2026

L'Audiar a noué des partenariats avec différents acteurs contribuant à la production de connaissances sur les dynamiques et enjeux territoriaux, notamment avec les universités et laboratoires de recherche, les structures consacrées à l'observation (Apras, Cellule Économique de Bretagne, ALEC, Observatoire de l'Environnement en Bretagne...) ou des opérateurs de services publics (Enedis, GRDF, CEBR...).

Conformément à son projet stratégique, l'Audiar recherchera l'intensification de ses collaborations avec ses partenaires, notamment les établissements académiques.

Ainsi, en 2025-2026, l'agence développera des collaborations avec les établissements d'enseignements supérieurs et recherche à différents niveaux : participation des deux universités rennaises à la gouvernance de l'agence, accueil et encadrement de stagiaires, interventions de l'agence dans des formations académiques, contribution partenariale à des travaux de recherche (POPSU, IRIS-e), travaux collectifs d'étudiants (workshop, challenge...).

Dans le cadre de partenariats avec les acteurs de la recherche, l'agence participera au :

- suivi de la recherche locale POPSU-Transitions effectuée dans le cadre du Contrat de coopération et contributions ponctuelles,
- suivi des recherches locales menées dans le cadre de IRIS-e :
 - 1/ Bio3DiverCity (caractériser les paysages urbains en 3D, modéliser leur connectivité fonctionnelle et identifier leurs continuités écologiques),
 - 2/ UMACC (étudier comment le changement climatique à Rennes Métropole conduit à une surmortalité affectant les humains, les animaux et les plantes),
 - 3/ Donut territorial (espace écologiquement sûr et socialement juste, un donut territorialisé sur Rennes Métropole),
- suivi de la thèse CIFRE accueillie à Rennes Métropole sur le stockage carbone,
- suivi et contribution à l'atlas social de la Métropole de Rennes porté par le site rennais de l'Unité Mixte de Recherche ESO – Espaces et Sociétés.

Au titre des partenariats en matière de formation supérieure, l'agence animera un séminaire de formation auprès des étudiants des master « Design des politiques publiques » et « Gouverner les mutations territoriales » de Sciences Po Rennes et interviendra dans diverses autres formations supérieures (master SIGAT, master ACT...).

L'Audiar se mobilisera également pour participer à différents temps de travaux d'étudiants :

- participation de l'Audiar, en tant qu'entreprise portant un défi, à l'évènement Imagine Challenge, rassemblant des étudiants des universités et grandes écoles rennaises,
- participation au Workshop de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes,
- accueil d'un salarié en alternance 2^e année ACT,
- travaux de groupes des étudiants du master ACT de l'Université Rennes 2 sur les pratiques sportives et de loisirs dans l'espace public.

Par ailleurs, l'agence consolidera ses partenariats avec les opérateurs de services publics, dans le cadre du suivi des actions du PCAET et de l'observatoire des transitions. D'autres acteurs (Apras, Veia, Alec...) seront aussi mobilisés au service du suivi de l'habitat, de son peuplement et de sa rénovation.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Travaux d'étudiants accompagnés dans le cadre des partenariats.
- Contributions aux travaux de POPSU.
- Article pour l'atlas social de la Métropole de Rennes (Laboratoire ESO) sur les Récits 2050.
- Supports de formation.



6.2. Numérique

N° 6201 **Datagences Bretagne**

CHEF DE PROJET

**Julien
DÉNIEL**

- 2025
- 2026

La Fédération des agences d'urbanisme de Bretagne poursuivra le développement de Datagences Bretagne, outil d'observation à l'échelle régionale et de mise à disposition des données aux membres des agences.

Il s'agira, en 2025, de poursuivre le travail engagé, c'est-à-dire de consolider et d'enrichir la base de données mutualisée, de développer le volet cartographique. Les groupes thématiques régionaux animés par le datamanager mutualisé se réuniront régulièrement pour que l'outil puisse répondre au mieux aux attentes des chargés d'études des agences. L'accès à l'outil de requêtage continuera d'être proposé aux collectivités membres de l'agence en les formant et les accompagnant.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Mise à jour au fil de l'eau des données.
- Enrichissement de la base avec de nouvelles données.

N° 6202 **Baro'Métropole**

CHEF DE PROJET

**Julien
DÉNIEL**

- 2025
- 2026

Le Baro'Métropole, outil co-piloté par l'Audiar et Rennes Métropole, a pour objectif de mettre à disposition de l'ensemble des élus communaux et communautaires de la Métropole, les principaux indicateurs et chiffres clés des thématiques de politiques publiques du territoire. Ces indicateurs sont, sous forme de tableaux de bord et de cartographie, mis en perspective dans le temps et dans l'espace (comparaison avec un panel de métropoles).

En 2023 et 2024, le Baro'Métropole a fait l'objet d'une évolution majeure avec l'intégration de nouvelles thématiques comprenant de nouveaux indicateurs. Il propose aussi désormais une version PDF s'appuyant sur ces nouveaux indicateurs.

En 2025-2026, il s'agira d'actualiser et de mettre à jour les données disponibles. L'Audiar participera aux côtés de Rennes Métropole à la valorisation de l'outil pour en favoriser l'usage.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Mise à jour au fil de l'eau des données.
- Intégration d'un calendrier des mises à jour.



© Adobe Stock

N° 6203

Baro'Territoires

CHEF DE PROJET

Julien
DÉNIEL

- 2025
- 2026

Sur le modèle du Baro'Métropole, le Baro'Territoires est un outil numérique à destination des membres de l'Audiar qui vise à offrir un ensemble d'indicateurs et de thématiques intéressant de manière collective les SCoTs et EPCI adhérents. Les chiffres clés se présentent ainsi sous la forme d'un tableau de bord et de cartographies. Ils visent à éclairer la connaissance des données et grandeurs clés du territoire pour dialoguer et construire les politiques publiques.

En 2025-2026, il sera proposé aux membres de l'Audiar de poursuivre la co-construction de cet outil de visualisation et de mise à disposition de chiffres clés de leur territoire.

En 2025, l'agence proposera au 1^{er} trimestre une première version de l'outil afin de finaliser dans l'année une version après retours des membres intéressés.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Un outil par territoire membre.

N° 6204

Portraits de communes de Rennes Métropole

CHEF DE PROJET

Julien
DÉNIEL

- 2025
- 2026

L'outil Portraits de Communes est un tableau de bord numérique qui a été mis en ligne il y a plusieurs années. Il permet aux communes de Rennes Métropole de consulter quelques indicateurs sur leur territoire. Cet outil a été développé sur des technologies obsolètes. Une mise à jour a été proposée avec un élargissement de la version initiale à de nouvelles thématiques.

En 2025-2026, il sera proposé aux communes de Rennes Métropole de poursuivre la co-construction et l'enrichissement de cet outil de visualisation et de mise à disposition de chiffres clés de leur territoire. Dès 2025, une nouvelle version sera développée en utilisant les mêmes technologies que celles utilisées pour les autres tableaux de bord de l'Audiar. Elle comprendra de nouveaux indicateurs tout en conservant la praticité de l'outil et sa simplicité d'utilisation.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Un outil pour les communes de Rennes Métropole.

N° 6205

Observ'agglo

CHEFFE DE PROJET

Audrey
NAULIN

- 2025
- 2026

Une démarche d'observation mutualisée des espaces urbains a été initiée en 2013 par la Fnau, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (AdCF), France urbaine et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Elle a donné naissance aux premiers millésimes d'Observ'agglo en 2016 et Métroscope en 2017. Observ'agglo portait sur les intercommunalités de plus de 180 000 habitants et Métroscope sur les Métropoles.

Des actualisations et nouvelles analyses ont eu lieu respectivement en 2019 et en 2020.

Cette démarche a été réactivée en 2023 afin de produire un nouveau millésime, dans lequel Observ'agglo et Métroscope seront fusionnés.

En 2025, l'objectif de cette démarche est de :

- construire un référentiel et une méthodologie concertés et partagés dans les territoires et notamment entre les intercommunalités et les agences d'urbanisme,
- mettre en place un processus de partage et d'animation de réseau,
- offrir une approche comparatiste, sans jugement et sans classement,
- produire des indicateurs, par et pour les besoins des territoires.

L'Audiar contribue aux travaux en participant aux différents workshop, en produisant certains indicateurs et en rédigeant les analyses associées.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- 1 poster Fnau.
- 1 publication Fnau.

CHEF DE PROJET**Julien
DÉNIEL**

- 2025
- 2026

Dat'Audiar est le projet interne de gestion et de mise à disposition des données et outils numériques de l'Audiar. Pour produire ses analyses, nourrir ses projets et suivre les territoires, l'agence structure et intègre en base ses données pour pouvoir réaliser les traitements nécessaires aux travaux de l'agence notamment, mais aussi assurer la mise à disposition auprès de ses membres d'outils numériques interactifs produits et mis à jour dans le cadre du Dat'Audiar.

Les données sont au cœur des travaux de l'Audiar pour l'observation des dynamiques territoriales et pour la production des études d'aide à la décision. L'agence doit disposer d'outils et process numériques internes de structuration et traitement des données ainsi que d'outils de datavisualisation pour mettre à disposition ces données sous différentes formes (tableaux de bord, cartes interactives...).

Par ailleurs, l'Audiar continuera également d'accompagner la Métropole dans la suite des travaux du service public de la donnée (RUDI, City Orchestra...), sous des angles techniques comme thématiques.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Mise en place d'une nouvelle infrastructure de données.
- Déploiement d'un catalogue de données.
- Intégration de nouveaux outils cartographiques.
- Mise en place d'un outil commun permettant de disposer d'un outil de cartographie partagé.
- Participation aux travaux City Orchestra de Rennes Métropole.

6.3. Communication et animation du partenariat

N° 6301 Valorisation des productions de l'agence

CHEFFE DE PROJET

Hélène
RASNEUR

- 2025
- 2026

Conformément à sa mission de mise en partage des connaissances et de ses travaux, l'Audiar déploie une communication institutionnelle (plaquette de présentation, rapport d'activités et Programme Partenarial d'Activités, information sur les réseaux sociaux) et publie une newsletter mensuelle numérique d'information sur les publications et actualités de l'agence. Elle anime également un site web qui met à disposition ses travaux et offre un accès en ligne à ses observatoires.

L'agence contribue également à l'animation du partenariat territorial en organisant des temps forts de culture commune sur les enjeux territoriaux ou en intervenant dans les instances de gouvernance de ses membres (conférence des Maires, commissions, ateliers métropolitains...) ou d'organisations partenaires (Fédérations professionnelles, observatoires...) pour partager ses travaux et porter à connaissance des élus et acteurs des éléments de connaissance.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Organisation de 4 webinaires de présentation des études.
- Production des newsletters mensuelles et animation du site internet.
- Ouverture de l'espace membres du site internet.
- Poursuite d'un programme d'événementiels notamment autour des modes de vie (séance en juin et octobre).
- Valorisation des livrables de l'agence auprès de la Fnau.
- Mise en place d'une réflexion sur la communication dans le cadre du renouvellement des instances en 2026.

N° 6302 Animation des instances de gouvernance de l'agence

CHEF DE PROJET

Alain
BÉNESTEAU

- 2025
- 2026

Les instances de l'agence sont tout à la fois un lieu d'orientation, de pilotage, de suivi financier et de partage des enjeux qui guident le fonctionnement et les activités de l'Audiar.

Le Bureau et le Conseil d'administration se réunissent généralement trois fois dans l'année et l'Assemblée générale une fois.

LES LIVRABLES

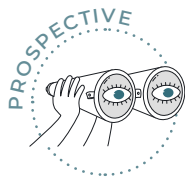
En 2025 :

- Animation du Bureau, Conseil d'administration et Assemblée générale de l'agence.

CHEFFE DE PROJET

**Hélène
RASNEUR**

- 2025
- 2026



Le projet stratégique de l'agence 2022-2027 exprime le souhait d'un renforcement du rôle de l'Audiar sur la production de travaux et réflexions prospectives pour éclairer et accompagner les stratégies territoriales de ses membres. Il s'agit donc de produire des travaux permettant d'anticiper les évolutions sociétales et économiques.

L'agence s'est progressivement dotée d'un socle d'apports en prospective en 2022 via un ouvrage compilant des synthèses de dossiers clés et des avis d'experts, en 2023 via un éclairage apporté par la jeunesse et en 2024 par l'exploration de récits imaginaires de vie à 2050.

Par ailleurs l'Audiar a déployé un dispositif interne de veille prospective et a organisé des événements prospectifs (conférence de Pierre Veltz, événement Modes de vie...), outre les approches thématiques incluses dans les projets.

En 2025-26, il s'agira de poursuivre le dispositif interne « la Communauté des veilleurs en prospective » et de mettre en partage ses travaux par une production de courtes notes de veille et, sous réserve de l'intérêt, la mise en place d'un club de prospective technique, ouvert aux services des membres de l'Audiar. Cette rencontre viserait à décrypter les tendances lourdes et les ruptures, détecter les signaux faibles et défricher de nouveaux sujets.

Outre l'apport au service des projets cités auparavant (comme le projet Paysages 2050 projet n°5201, Évolution du commerce projet n°2106, Modes de vie projet n°3302, ou Vulnérabilités économiques projet n°2109), l'Audiar apportera un appui à Rennes Métropole dans la co-organisation d'évènements notamment dans le cadre du cycle de conférences Transitions.

LES LIVRABLES

En 2025 :

- Courtes notes de veille issues de la Communauté des veilleurs.
- Autres supports selon contour final du projet.

Partenariat par projet

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2025	2026
AXE 1 TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE							
1.1 CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ							
1101	Observatoire des transitions					●	●
1102	Révision et suivi du PCAET de Rennes Métropole					●	●
1103	Adaptation au changement climatique					●	●
1104	Récits de vies en 2050					●	●
1105	Planification énergétique					●	●
1106	Urbanisme et santé					●	●
1107	Consommation d'eau potable (CEBR) - <i>Étude hors PPA</i>					●	●
1108	Accompagnement à la révision du PCAET de Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération		●	●
1.2 ZAN, ÉCONOMIE DU FONCIER							
1201	Suivi des dynamiques foncières					●	●
1202	Mise à jour du MOS			Plusieurs EPCI	Région et SCoTs	●	
1203	Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole					●	●
1.3 BIODIVERSITÉ							
1301	Végétalisation et nature en ville				Ville de Rennes	●	●
1302	Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole					●	●
1.4 MOBILITÉS							
1401	Outils de suivi de la mobilité			EPCI du Contrat de coopération		●	●
1402	Suivi du PDU de Rennes Métropole					●	
1403	Observatoire de la logistique urbaine					●	●
AXE 2 REBOND ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE							
2.1 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES							
2101	Suivi des dynamiques économiques					●	●
2102	Observatoire du tourisme de Rennes Métropole					●	●
2103	Observatoire de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)				Universités	●	●
2104	Observatoire du commerce du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	●	●
2105	Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes				Ville de Rennes	●	●
2106	Prospective sur le devenir du commerce					●	●
2107	Écosystèmes économiques					●	●
2108	Suivi de l'économie circulaire					●	●

		ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2025	2026
2109	Opportunités et vulnérabilités économiques du territoire liées au changement climatique					●	●
2110	Observatoire de l'économie maritime en Bretagne - <i>Étude hors PPA</i>				Région	●	
2111	Analyse des tensions de recrutements					●	●

2.2 FONCIER ÉCONOMIQUE

2201	Suivi du foncier des ZAE de Rennes Métropole					●	●
2202	Suivi de l'immobilier tertiaire						
2203	Stratégie foncière économique Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération		●	

2.3 FINANCES PUBLIQUES

2301	Suivi des finances locales				Communes de Rennes Métropole	●	●
------	----------------------------	--	--	--	------------------------------	---	---

AXE 3 COHÉSION ET JUSTICE SOCIALE

3.1 DÉMOGRAPHIE

3101	Suivi des dynamiques démographiques					●	●
3102	Prospective démographie scolaire et petite enfance				Ville de Rennes	●	●

3.2 HABITAT

3201	Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes					●	●
3202	Suivi du logement étudiant dans Rennes métropole				Universités	●	●
3203	Veille sur le parc social de Rennes Métropole					●	●
3204	Observatoire habitat-foncier de Rennes Métropole					●	●
3205	Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération			Dinan Agglomération		●	●
3206	Observatoire habitat-foncier de Saint-Malo Agglomération			Saint-Malo Agglomération		●	●
3207	Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique			Bretagne romantique		●	
3208	Suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer			Lamballe Terre & Mer		●	●
3209	État des lieux et perspectives de production de logements en renouvellement urbain					●	●

3.3 MODES DE VIE ET COHÉSION SOCIALE

3301	Suivi des dynamiques sociales				Communes de Rennes Métropole	●	●
3302	Évolutions des modes de vie					●	
3303	Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale sur Rennes Métropole				Communes de Rennes Métropole	●	●
3304	Atlas des fragilités et vulnérabilités sociales en Ille-et-Vilaine					●	●

■ Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

■ Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

	ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2025	2026
--	------	------------------	-------------	----------------	------	------

AXE 4 COOPÉRATIONS TERRITORIALES

4.1 COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ

4101	Appui au contrat de coopération			EPCI du Contrat de coopération		● ●
4102	Attractivité des équipements des communes de Rennes Métropole				Communes de Rennes Métropole	● ●
4103	InterSCoT d'Ille-et-Vilaine				Les SCoTs 35	● ●

4.2 COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES

4201	Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)					● ●
------	--	--	--	--	--	-----

AXE 5 URBANISME ET AMÉNAGEMENT

5.1 PROSPECTIVE URBAINE

5101	Études quadrant Trambus : zooms programmatiques					● ●
5102	Secteur Nord extra rocade : focus sur le devenir du segment Nord de l'ancienne départementale					● ●
5103	Intensification des usages dans la ville					● ●
5104	Les tissus pavillonnaires métropolitains : état des lieux et potentiels de densification					● ●
5105	Les dess(e)ins du périurbains					● ●
5106	Ville des proximités					● ●
5107	Ville du rez-de-chaussée					● ●

5.2 PAYSAGES

5201	Paysages 2050					● ●
5202	Lisières urbaines durables					● ●

5.3 ESPACE PUBLIC

5301	Espace public et stationnement					● ●
5302	Devenir des boulevards urbains dans le cœur de Métropole				Communes de Rennes Métropole	● ●
5303	Cohabitation des usages de l'espace public : vers plus d'inclusivité ?					● ●
5304	Sports et loisirs dans l'espace public du cœur de métropole				Communes de Rennes Métropole	● ●

5.4 PLANIFICATION

5401	SCoT du Pays de Rennes			EPCI du Pays de Rennes	Pays de Rennes	● ●
5402	SCoT du Pays de Saint-Malo			CC Bretagne Romantique, Saint-Malo Agglomération	Pays de Saint-Malo	● ●
5403	Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole					● ●
5404	Appui à la finalisation du PLU de Lamballe Armor - Étude hors PPA			Lamballe Terre & Mer	Lamballe Armor	● ●

	ÉTAT	RENNES MÉTROPOLE	AUTRES EPCI	AUTRES MEMBRES	2025	2026
--	------	---------------------	----------------	-------------------	------	------

AXE 6 RÉSEAUX, NUMÉRIQUE ET COMMUNICATION

6.1 RÉSEAUX ET PARTENARIATS

6101	Contributions aux réseaux national et régional d'agences d'urbanisme					●	●
6102	Appui aux missions du Conseil de développement de la métropole de Rennes					●	●
6103	Partenariat avec les acteurs territoriaux				Universités	●	●

6.2 NUMÉRIQUE

6201	DatAgences Bretagne					●	●
6202	Baro'Métropole					●	●
6203	Baro'Territoires			Plusieurs EPCI		●	●
6204	Portraits de communes de Rennes Métropole				Communes de Rennes Métropole	●	●
6205	Observ'agglo					●	
6206	Dat'Audiar					●	●

6.3 COMMUNICATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT

6301	Valorisation des productions de l'agence					●	●
6302	Animation des instances de gouvernance de l'agence					●	●
6303	Veille prospective territoriale					●	●

■ Membre pilote du projet à l'origine de la demande et/ou qui prend part à la mission (pilotage, cadrage, suivi).

■ Membre associé au projet, informé de l'avancement et du résultat du projet.

La gouvernance de l'Audiar

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

- **André CROCQ**
*Rennes Métropole,
Président de l'Audiar*
- **David ALIS**
Université Rennes
- **Michel BALLUAIS**
*Syndicat mixte du SCoT
du Pays de Fougères*
- **Laurence BESSERVE**
Rennes Métropole
- **Nathalie CARON**
Insee
- **Yannick COCHAUD**
Rennes Métropole
- **Olivier DAVID**
Conseil régional de Bretagne
- **Marie DUCAMIN**
Saint-Jacques-de-la-Lande
- **Cyril DUWOYE**
DDETS
- **Yann GODET**
*Dinan Agglomération,
Secrétaire de l'Audiar*
- **Vincent GOUËSET**
Université Rennes 2
- **Daniel GUILLOTIN**
Rennes Métropole
- **Marc HERVÉ**
Rennes
- **René-François HOUSSIN**
Rennes Métropole
- **Isabelle LAVASTRE**
*Communauté de communes
Val-d'Ille Aubigné,
Vice-présidente de l'Audiar*
- **Thierry LATAPIE-BAYROO**
*DDTM,
Vice-président de l'Audiar*
- **Morgane MADIOT**
Rennes Métropole
- **Pierre-Yves MAHIEU**
Saint-Malo Agglomération
- **Emmanuelle ROUSSET**
*Conseil départemental
d'Ille-et-Vilaine*
- **Laurent REBUFFIE**
*Chantepie,
Vice-président de l'Audiar*
- **Éric SOUQUET**
*Thorigné-Fouillard,
Trésorier de l'Audiar*



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- L'État
- Rennes Métropole
- Les 43 communes de Rennes Métropole
- Les Communautés de communes de Châteaugiron, Liffré-Cormier, Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique
- Saint-Malo agglomération et Dinan Agglomération
- Lamballe Terre & Mer et Lamballe Armor
- Le Département d'Ille-et-Vilaine
- La Région Bretagne
- Le Syndicat mixte du Pays de Rennes
- Le Syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères
- Le Syndicat mixte des Vallons de Vilaine
- Le PETR du Pays de Saint-Malo
- Le Syrenor (Syndicat de Recherche et d'Étude du Nord-Ouest de Rennes)
- Les Universités de Rennes et Rennes 2
- L'Établissement public foncier de Bretagne

L'équipe

ORGANIGRAMME au 1^{er} avril 2025

PRÉSIDENT

André CROCQ
Président

DIRECTION

Alain BÉNESTEAU
Directeur
02 99 01 86 41

Françoise HICHOURL
Assistante de direction
02 99 01 86 41

Lydia HUE
Chargée de gestion
02 99 01 86 44

Fabienne LE BRIS
Chargée de gestion
02 99 01 86 43

Jean-Michel MARCHAND
Directeur adjoint
Suivi du programme de travail,
transversalité 02 99 01 85 20

Hélène RASNEUR
Secrétaire générale
Communication et missions d'appui
02 99 01 85 12

PÔLES

URBANISME PLANIFICATION

Jean-Michel MARCHAND
RESPONSABLE DE PÔLE
Planification stratégique
et projets urbains
02 99 01 85 20

Gilles BELLEIL
Cartographie - Infographie
02 99 01 85 06

Gabriel BOUDIER
Urbanisme - Planification
02 99 01 85 04

Séverine GROULD
Mobilités
02 99 01 86 49

Anaïs LEMEUR
Urbanisme - Planification
02 99 01 86 58

Anne LE THIEC
Urbanisme - Planification
02 99 01 85 11

Jérôme MALLE
Commerce -
Économie territoriale
02 99 01 86 61

DÉMOGRAPHIE HABITAT

Karine BAUDY
RESPONSABLE DE PÔLE
Démographie - Habitat
Finances publiques
02 99 01 85 02

Alice ELEY
Habitat - Cohésion sociale
02 99 01 85 19

Émilie GODET
Habitat
02 99 01 86 51

Amélie LEFOUR
Habitat - Équipements
02 99 01 85 18

Audrey NAULIN
Démographie
02 99 01 86 48

Caroline ROUX
Habitat - Cohésion sociale
02 99 01 85 22

ENVIRONNEMENT TRANSITIONS

Emmanuel BOURIAU
RESPONSABLE DE PÔLE
Environnement -
Agriculture - Foncier
02 99 01 85 26

Camille MORAND
Paysage - Projets urbains
02 99 01 86 50

Mathilde PLAIRE
Environnement
02 99 01 86 59

Johan POQUET
Énergie - Environnement
02 99 01 85 24

ÉCONOMIE COOPÉRATIONS

Hélène RASNEUR
RESPONSABLE DE PÔLE
Économie -
Coopérations
02 99 01 85 12

Christophe LE PAGE
Économie -
Enseignement sup.
02 99 01 86 55

Basile MARTINEAU
Coopérations -
Économie - Tourisme
02 99 01 86 56

Kévin MORVAN
Économie
02 99 01 85 03

DONNÉES ET DYNAMIQUES FONCIÈRES

Julien DÉNIEL
RESPONSABLE DE PÔLE
Data management
02 99 01 85 08

**Corinne CROGUENNEC-
LEMERCIER**
Géomatique -
Administration SIG
02 99 01 86 66

Dominique GÉRARD
Statistiques -
Bases de données
02 99 01 85 07

Corinne GUILLEUX
Traitements de données
02 99 01 86 54

Yanis LEPESANT
Développement -
Traitements de données
02 99 01 86 52

Corentin ROSLAGADEC
Géomatique -
02 99 01 86 42

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Gaëlle CHAPON
RESPONSABLE DE PÔLE
Direction Conseil
de développement
02 99 01 85 16

Céline RIGOURD
Chargée de mission
02 99 01 85 17



MISSIONS D'APPUI

Nathalie LE ROUX
Assistante
02 99 01 85 27

Sabrina QUÉLAVOINE
Assistante
02 99 01 86 46

Stéphane GUIGOUREZ
Informatique
02 99 01 86 65

Isabelle JOURDREN
Infographie
02 99 01 86 63

Delphine BARBOT
Communication / Veille
02 99 01 86 64

e-mail : initialesprenom.nom@audiar.org Exemple : f.hichour@audiar.org

CONTACT : AUDIAR - AGENCE D'URBANISME DE RENNES - 3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz - CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2 - 02 99 01 86 40



Liste des projets

AXE 1 Transitions écologique et climatique

THÈME 1.1. CLIMAT, ÉNERGIE, SANTÉ	8
N° 1101 Observatoire des transitions environnementales	8
N° 1102 Révision et suivi du PCAET de Rennes Métropole	8
N° 1103 Adaptation au changement climatique	9
N° 1104 Récits de vies en 2050	9
N° 1105 Planification énergétique	10
N° 1106 Urbanisme et santé	11
N° 1177 Consommation d'eau potable (CEBR)	12
N° 1108 Accompagnement à la révision du PCAET de Saint-Malo Agglomération	12
THÈME 1.2. ZAN, ÉCONOMIE DU FONCIER	13
N° 1201 Suivi des dynamiques foncières	13
N° 1202 Mise à jour du MOS	13
N° 1203 Appui à la stratégie ZAN de Rennes Métropole	14
THÈME 1.3. BIODIVERSITÉ	15
N° 1301 Végétalisation et nature en ville	15
N° 1302 Agriculture et stratégie alimentaire de Rennes Métropole	15
THÈME 1.4. MOBILITÉS	16
N° 1401 Outils de suivi de la mobilité	16
N° 1402 Suivi du PDU de Rennes Métropole	17
N° 1403 Observatoire de la logistique urbaine	17

AXE 2 Rebond et résilience économique

THÈME 2.1. ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	20
N° 2101 Suivi des dynamiques économiques	20
N° 2102 Observatoire du tourisme de Rennes Métropole	20
N° 2103 Observatoire de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)	21
N° 2104 Observatoire du commerce du Pays de Rennes	21
N° 2105 Observatoire du commerce du centre-ville de Rennes	21
N° 2106 Prospective sur le devenir du commerce	22
N° 2107 Écosystèmes économiques	22
N° 2108 Suivi de l'économie circulaire	23
N° 2109 Opportunités et vulnérabilités économiques du territoire liées au changement climatique	23
N° 2110 Observatoire de l'économie maritime en Bretagne	24
N° 2111 Analyse des tensions de recrutements	24
THÈME 2.2. FONCIER ÉCONOMIQUE	25
N° 2201 Suivi du foncier dans les ZAE de Rennes Métropole	25
N° 2202 Suivi de l'immobilier tertiaire	25
N° 2203 Stratégie foncière économique Saint-Malo Agglomération	26
THÈME 2.3. FINANCES PUBLIQUES	26
N° 2301 Suivi des finances locales	26

AXE 3 Cohésion et justice sociale

THÈME 3.1. DÉMOGRAPHIE	28
N° 3101 Suivi des dynamiques démographiques	28
N° 3102 Prospective démographie scolaire et petite enfance	28

THÈME 3.2. HABITAT	29
N° 3201 Suivi des marchés de l'habitat de l'aire d'attraction de Rennes	29
N° 3202 Suivi du logement étudiant dans Rennes Métropole	30
N° 3203 Veille sur le parc social de Rennes Métropole	30
N° 3204 Observatoire habitat-foncier de Rennes Métropole	31
N° 3205 Observatoire habitat-foncier de Dinan Agglomération	31
N° 3206 Observatoire habitat-foncier de Saint-Malo Agglomération	32
N° 3207 Observatoire de l'habitat de Bretagne Romantique	33
N° 3208 Suivi du PLH de Lamballe Terre & Mer	33
N° 3209 État des lieux et perspectives de production de logements en renouvellement urbain	34
THÈME 3.3. MODES DE VIE ET COHÉSION SOCIALE	35
N° 3301 Suivi des dynamiques sociales	35
N° 3302 Évolutions des modes de vie	35
N° 3303 Suivi évaluation des politiques de cohésion sociale sur Rennes Métropole	36
N° 3304 Atlas des fragilités et vulnérabilités sociales en Ille-et-Vilaine	36

AXE 4 Coopérations territoriales

THÈME 4.1. COOPÉRATIONS DE PROXIMITÉ	38
N° 4101 Appui au contrat de coopération	38
N° 4102 Attractivité des équipements des communes de Rennes Métropole	38
N° 4103 InterSCoT	39
THÈME 4.2. COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES	40
N° 4201 Pôle métropolitain Loire-Bretagne (PMLB)	40

AXE 5 Urbanisme et aménagement

THÈME 5.1. PROSPECTIVE URBAINE	42
N° 5101 Études quadrant trambus : zooms programmatiques	42
N° 5102 Secteur Nord extra-rocade : focus sur le devenir du segment Nord de l'ancienne départementale ..	42
N° 5103 Intensification des usages dans la ville	43
N° 5104 Potentiels de densification des tissus pavillonnaires : opérations pilotes	43
N° 5105 Les dess(e)ins du péri-urbain)	44
N° 5106 Ville des proximités	44
N° 5107 Ville du rez-de-chaussée	45
THÈME 5.2. PAYSAGES	46
N° 5201 Paysages 2050	46
N° 5202 Lisières urbaines durables	46
THÈME 5.3. ESPACE PUBLIC	47
N° 5301 Espace public et stationnement	47
N° 5302 Devenir des boulevards urbains dans le cœur de métropole	47
N° 5303 Cohabitation des usages de l'espace public : vers plus d'inclusivité ?	48
N° 5304 Sports et loisirs dans l'espace public du cœur de métropole	49
THÈME 5.4. PLANIFICATION	50
N° 5401 SCoT du Pays de Rennes	50
N° 5402 SCoT du Pays de Saint-Malo	51
N° 5403 Indicateurs de suivi du PLUi de Rennes Métropole	51
N° 5404 Appui à la finalisation du PLU de Lamballe Armor	52

AXE 6 Réseaux, numérique et communication

THÈME 6.1. RÉSEAUX ET PARTENARIATS	54
N° 6101 Contributions aux réseaux national et régional d'agences d'urbanisme.....	54
N° 6102 Appui aux missions du Conseil de développement de la Métropole de Rennes.....	54
N° 6103 Partenariat avec les acteurs territoriaux	54
THÈME 6.2. NUMÉRIQUE	56
N° 6201 Datagences Bretagne	56
N° 6202 Baro'Métropole	56
N° 6203 Baro'Territoires.....	57
N° 6204 Portraits de communes de Rennes Métropole	57
N° 6205 Observ'agglo	57
N° 6206 Dat'Audiar	58
THÈME 6.3. COMMUNICATION ET ANIMATION DU PARTENARIAT	59
N° 6301 Valorisation des productions de l'agence	59
N° 6302 Animation des instances de gouvernance de l'agence	59
N° 6303 Veille prospective territoriale	60



DIRECTION DE LA PUBLICATION : Alain BÉNESTEAU

Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org